



HAL
open science

Pour une sociologie politique des rapports ordinaires à la violence d'État : productions, résistances et (dé)légitimations dans le Venezuela contemporain

Yoletty Bracho, Fabrice Andréani

► To cite this version:

Yoletty Bracho, Fabrice Andréani. Pour une sociologie politique des rapports ordinaires à la violence d'État : productions, résistances et (dé)légitimations dans le Venezuela contemporain. Cahiers des Amériques Latines, 2024, 2023 (103), 10.4000/cal.18369 . hal-04600396

HAL Id: hal-04600396

<https://hal.science/hal-04600396>

Submitted on 4 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une sociologie politique des rapports ordinaires à la violence d'État. Productions, résistances et (dé)légitimations dans le Venezuela contemporain

Por una sociología política de las relaciones ordinarias a la violencia de Estado. Producciones, resistencias y (des)legitimaciones en la Venezuela contemporánea

Yoletty Bracho et Fabrice Andréani



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cal/18369>

DOI : 10.4000/cal.18369

ISSN : 2268-4247

Éditeur

Institut des hautes études de l'Amérique latine

Ce document vous est fourni par Université Lumière Lyon 2



Référence électronique

Yoletty Bracho et Fabrice Andréani, « Pour une sociologie politique des rapports ordinaires à la violence d'État. Productions, résistances et (dé)légitimations dans le Venezuela contemporain », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], 103 | 2023, mis en ligne le 16 avril 2024, consulté le 03 juin 2024. URL : <http://journals.openedition.org/cal/18369> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cal.18369>

Ce document a été généré automatiquement le 30 mai 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Pour une sociologie politique des rapports ordinaires à la violence d'État. Productions, résistances et (dé)légitimations dans le Venezuela contemporain

Por una sociología política de las relaciones ordinarias a la violencia de Estado. Producciones, resistencias y (des)legitimaciones en la Venezuela contemporánea

Yoletty Bracho et Fabrice Andréani

- 1 Après la disparition du président Hugo Chávez et l'élection de son successeur Nicolás Maduro au sommet de l'État en 2013, la société vénézuélienne a connu une conjugaison sans précédent de crises ou situations critiques, d'ordre économique, politique et institutionnel. Le fait qu'à ce jour plus d'un cinquième de la population se soit dispersée à travers la seule Amérique latine¹, via des routes souvent précaires et dangereuses², constitue sans doute le stigmate le plus tangible de l'altération des conditions d'existence au pays de la Révolution bolivarienne. En l'espèce, tandis que cet exode est comparé à ceux de pays en guerre³, des historiens affirment qu'il faut remonter à la fratricide guerre fédérale de 1859-1863 pour retrouver une telle détérioration [Straka, 2018] : la question de la violence, étatique et commune, quoique reconnue de longue date comme problème public, semblerait condenser, voire transcender diverses dynamiques ici à l'œuvre. Elle transparaît dans les expressions couramment employées pour décrire la situation, comme dans celle de « crise multidimensionnelle », utilisée dans d'autres contextes réputés plus graves sur les plans tant humanitaire que sécuritaire⁴. Ce terme renvoie en général à l'idée – ou à l'intuition – que l'ensemble des événements et épreuves critiques vécues, observées ou recensées, des sites les plus ordinaires du quotidien aux institutions politiques se tiennent et s'entretiennent mutuellement, et ce tant du fait de l'action que de l'inaction de l'État. Il y a sans doute là tout un champ lexical propice aux associations et amalgames peu heuristiques pour

cerner les agencements concrets qui s'opèrent – ou non – entre des logiques multiples, à la fois entremêlées et différenciées : entre crises économiques et politiques, reconfigurations institutionnelles et des régimes politiques. Reste cependant les expériences sensibles ou les faits incriminés qui ont pu informer ce vocable.

- 2 La récession initiée en 2014 avec la chute des cours du pétrole a été identifiée vers fin 2018 comme l'une des plus fulgurantes du demi-siècle écoulé. Elle s'est traduite par un véritable « effondrement »⁵ de l'appareil productif, des infrastructures, administrations et services publics essentiels, de la monnaie et des salaires. Les pénuries de produits de première nécessité et la paupérisation quasi généralisée ont généré une situation sanitaire gravissime⁶. Cette crise a également alimenté l'expansion sous tous azimuts d'économies illicites et souvent criminogènes, et, avec elle, la désinstitutionnalisation et la fragmentation de l'autorité publique tant entre divers corps étatiques qu'entre ceux-ci et une pléthore d'acteurs civils armés irréguliers. En outre, alors que l'augmentation des homicides (quoique largement antérieure) atteignait des sommets au début de la récession et que se multipliaient les cas de lynchage de délinquants supposés sur la place publique, l'exécutif a développé au nom de la « lutte contre la criminalité » des interventions militarisées et indiscriminées dans les quartiers populaires, causant des milliers d'exécutions sommaires de jeunes hommes pauvres et racisés [Blanco & Quryat, 2020].
- 3 La « banqueroute » de la Révolution, ou le « désastre » occasionné [Martínez J., 2019], s'est aussi doublé d'une « déroute » électorale, et partant d'une « dérive » ou d'une « fuite en avant » autoritaire du régime chaviste ou maduriste, selon les locuteurs [Andréani, 2018]. Élu de justesse peu après la troisième réélection de Chávez, Maduro a essuyé plusieurs séries de protestations sociales et politiques, entre manifestations et émeutes localisées, grèves du secteur public, vagues de mobilisation oppositionnelles massives (2014, 2016, 2017), et des mutineries et rébellions militaires plus tardives et succinctes. Mis en nette minorité à l'Assemblée nationale (2015), l'exécutif a neutralisé cette dernière via sa mainmise sur le pouvoir judiciaire, et s'est prévalu d'un État d'exception continu pour gouverner seul. Suspendant un référendum sur la révocation de Maduro (2016), manipulant ou réinventant une série de scrutins ultérieurs, il a chapeauté une répression institutionnelle et clandestine multiforme et largement inédite contre toutes sortes d'opposants, dissidents et protestataires : homicides plus ou moins volontaires de manifestants par dizaines, commis par des unités en uniforme ou des groupes civils armés, détentions arbitraires par milliers, torture et viols de détenus, chantage contre les proches de détenus ou ceux de suspects recherchés, destitution d'élus et d'officiels accusés d'appuyer des violences protestataires ou des plans de putsch plus ou moins douteux, et procès truqués ou courus d'avance, tantôt à rallonge, tantôt express⁷.
- 4 Avec la réélection controversée de Maduro (2018), la situation du pays a occupé plus de place dans les arènes internationales, la majorité parlementaire ayant fait du député Juan Guaidó – selon une interprétation douteuse de la Constitution – un « président intérimaire »⁸ sans État, mais soutenu par l'administration de Donald Trump et une cinquantaine d'alliés, dont l'Union européenne (UE) et le gouvernement Macron. Mais cette stratégie dite de « pression maximale » a essentiellement concouru à renforcer le *statu quo* autoritaire [Andréani, 2021]. D'un côté, les embargos étatsuniens sur les bons de la dette (2018), le pétrole et potentiellement toute affaire en dollars avec une entité étatique (2019) [Oliveros, 2020 ; Bull & Rosales, 2023], ajoutés à la rétention des réserves

d'or vénézuéliennes par la banque d'Angleterre, ont aggravé la crise économique, l'exode et la dépendance des habitants à des aides étatiques largement amoindries. De l'autre, le blocage des actifs et des mouvements de dizaines de hauts fonctionnaires de Maduro tant aux États-Unis qu'à travers l'UE⁹, couplé aux menaces d'intervention armée de Donald Trump et à un certain aventurisme de Guaidó¹⁰, ont aidé à resserrer les rangs chavistes autour de Maduro au nom de l'anti-impérialisme, démobilisé les militants d'opposition et raffermi davantage la répression dans les quartiers populaires¹¹. Toutefois, l'« urgence humanitaire complexe »¹², signalée depuis 2016 par diverses organisations non gouvernementales (ONGs), a été reconnue par les agences onusiennes et, *in fine*, par l'État avec la pandémie de Covid¹³. En outre, après la Cour interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains (OEA) et le Haut-commissariat éponyme des Nations unies, d'autres institutions clés ont mis à l'agenda la violence (para-)étatique : le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a initié et reconduit à deux reprises une Mission internationale de vérification des faits¹⁴, et la Cour pénale internationale, saisie par des gouvernements hostiles à Maduro et proches de Trump, enquête sur des allégations de crimes contre l'humanité visant l'exécutif¹⁵.

- 5 Compte tenu de la résonance de la Révolution bolivarienne du temps de la série d'alternances régionales qualifiée de virage à gauche dans les années 2000 [Gaudichaud & Posado, 2021], cette mise à l'index et sa médiatisation à l'international n'ont pas été dénuées d'instrumentalisations partisans à l'encontre de figures et d'organisations de gauche plus ou moins radicale de part et d'autre de l'Atlantique¹⁶. Si bien que la discussion du devenir de cette révolution, de ses évolutions ou involutions, s'avère parfois malaisée dans l'espace académique. Pourtant, du moment qu'ils ont continué à s'y intéresser – ce qui est plus souvent le cas des Vénézuéliens –, l'essentiel des chercheurs qui ont pu produire sous les mandats successifs de Chávez (1999-2012) des enquêtes qui éclairaient les dimensions démocratiques et populaires de ce que les militants et sympathisants chavistes appelaient alors le « processus [révolutionnaire] » (*el proceso*) n'ont guère d'états d'âme à questionner l'autoritarisme actuel, ni à se réinterroger sur les « écarts » ou les « dérives » en la matière que d'autres soulignaient déjà à l'époque, de même que sur ceux des prédécesseurs de Chávez. Si jadis les luttes politiques, médiatiques et intellectuelles autour de la nature et du devenir du régime étaient nettement plus polarisées et transversales à l'espace social, le fait autoritaire y constitue plutôt un point de départ ou un axiome partagé de nos jours. Et bien que la destruction inouïe des conditions de vie et de travail des universitaires en ait poussé beaucoup à s'exiler, des recherches essentielles se poursuivent en la matière.
- 6 C'est dans un tel contexte qu'a mûri l'idée de ce dossier. Celui-ci ne cherche pas à établir, *a posteriori*, s'il fallait ou non donner raison à ceux qui annonçaient d'entrée de jeu une énième « révolution foirée » qui finirait tôt ou tard par « tirer sur les étudiants » ; ou si les autres avaient tort, inversement, de s'attacher par-dessus tout à comprendre « pourquoi et comment les gens deviennent révolutionnaires » [Boutang, 1996]. Ni les uns ni les autres n'ont été immunisés contre certains angles morts ou illusions analytiques, et de fait, la tournure prise par la situation tant économique que politique après le décès de Chávez en a pris la plupart au dépourvu. Au lieu de revisiter le passé de façon téléologique (à l'aune de ses « résultats »), il s'agit plutôt – dans un contexte marqué par un consensus relatif autour du caractère autoritaire du pouvoir ainsi que de l'urgence à penser une issue démocratique et pacifique – de se donner les moyens de comprendre comment le gouvernement, ou ce que les opposants de Maduro appellent communément « le régime », tient malgré tout. Après avoir expliqué en quoi

la notion de « violence(s) d'État » et l'analyse des rapports ordinaires à celle(s)-ci nous paraissent un point d'entrée heuristique pour approcher l'autoritarisme au concret et pour ainsi dire « par le bas », on montrera ce que nous apprennent en la matière les façons dont ces violences ont été appréhendées sur des terrains vénézuéliens depuis l'apparition du « chavisme » sur la scène publique, avant d'en prolonger et d'en approfondir les acquis à l'aune des articles que comporte ce dossier.

Violence(s) d'État et états de violence

- 7 Dans l'ouvrage intitulé « On dit qu'on tue des gens au Venezuela » (*Dicen que están matando gente en Venezuela*), dans lequel des chercheurs en sciences sociales prennent pour objet la violence armée sous ses multiples facettes, on reporte cette phrase lancée par un officier de police en guise d'au revoir à une mère de famille, juste après avoir assassiné son fils désarmé (et dûment maquillé la scène pour faire croire à un affrontement) : « Et on n'a pas mangé les haricots parce qu'ils avaient l'air un peu secs. » De fait, « l'anecdote concentre toute l'horreur que traverse le Venezuela : l'indifférence brutale vis-à-vis des souffrances infligées ; l'obscénité du pouvoir qui s'exhibe devant ses victimes (...) se moque de celles-ci ouvertement » [Llorens, Zubillaga, 2021, p. 15]. Ici, les multiples dimensions critiques de la situation (ou de « la » crise) nationale se conjuguent avec celles de l'autoritarisme gouvernemental en une seule image, qui concentre leurs expressions les plus crues : celle d'une violence d'État multiforme, physique, mais aussi immatérielle, tout à la fois armée et létale, économique et prédatrice, symbolique et psychologique, incarnée dans la figure du policier doté du pouvoir d'ôter la vie sans autre forme de procès, de vider un frigidaire quasi vide et d'entériner haut et fort l'absence de droit à une vie digne – et à la vie tout court. Ce tout en remémorant l'expérience de violences préalables et en annonçant d'autres à venir, tout autant imputables à l'État : celles dues à la quête de nourriture (stress, faim, peur de rixes et de vols dans les files d'attente), et celles, affectives, physiologiques et symboliques, qui prolongeront celles liées au meurtre d'un fils à travers les récits étatiques et médiatiques afférents, les entraves administratives et judiciaires à la quête de justice, et les menaces de représailles policières sinon leur mise à exécution.

La violence de l'État sur les corps et sa (non) légitimité dans les États de (non) droit

- 8 Cette scène, quoique des plus ordinaires au Venezuela et dans d'autres pays de la région ou dits du Sud, où sont banalisées les pratiques policières similaires [Ávila, Cano, Pérez Correa & Silva Forné, 2022 ; Fernest & Johnson, 2018], constitue un cas limite ou idéal typique de ce qu'on entend généralement par violence d'État. L'expérience concrète de la violence d'État est en première instance celle du corps atteint de façon directe par ses agents, que l'atteinte se limite au contact physique contraignant, ou qu'elle entraîne la blessure, la mutilation, sinon la mort. Cette violence-là est susceptible de se manifester dans deux grands ordres de pratiques, plus ou moins (dé)différenciés selon les contextes, régimes et situation considérées : d'un côté, « l'activité quotidienne de la police » [Favre, 2009], soit la régulation des illégalismes à travers l'espace social, et de l'autre ce qu'on appelle le maintien de l'ordre, soit la régulation de la protestation à

travers l'espace public. Dans les deux cas, cette violence se présente en général comme le dernier recours face à la violation des limites du légal ou du tolérable telles que définies par l'État, et telles qu'interprétées par les agents qui en (ab)usent.

- 9 Quelque soit le régime, l'intervention des agents sur les corps est le moyen dont dispose un État pour « imposer », chaque fois que jugé nécessaire ou opportun, le « monopole de la violence physique légitime » qu'il « revendique pour [lui]-même » [Weber, 2003, p. 118]. De fait, les officiels ou représentants de l'État qualifieront plus volontiers cette action sur les corps de « force » ou de « contrainte » [Crettiez, 2008, p. 45], puisque la nommer violence fait peser un soupçon d'illégitimité sur son usage. Mais fondamentalement, la légitimité de cette violence se confond, par définition et jusqu'à preuve du contraire devant un tribunal, avec la légalité : ce n'est que du moment qu'elle est considérée comme illégale, ou alors illégitime – c'est-à-dire indûment légale –, que cette violence fait l'objet d'un dissensus. En ce sens, la possibilité même d'adresser un tel recours en justice constitue le premier critère de distinction entre ce qu'on appelle un « État de droit », relativement responsable devant une justice qui est susceptible de statuer contre l'avis de ses agents – et en général aussi de l'exécutif –, et un « État policier », où le jugement souverain des agents a force de loi en toute circonstance. Aussi la probabilité que ce recours soit examiné de façon impartiale permet de distinguer entre des États de droit plus ou moins autoritaires ou libéraux. Et partant, le fait que la police – du quotidien et *a fortiori* des manifestations – ne soit pas ou guère justiciable, et que l'exécutif en dispose à peu près à loisir, constitue une condition nécessaire, quoique non suffisante, de ce qu'on appelle un régime autoritaire. C'est-à-dire une restriction systématisée, *a minima* par voie de faits et au mieux en droit, de l'accès à l'espace politique et public, ou aux secteurs connexes du champ du pouvoir – justice, médias, syndicats, patronat, éducation supérieure, secondaire ou tout autre corps, champ ou (sous)secteur jugé litigieux [Collombon & Mathieu, 2021].

La structuration sociospatiale de la violence d'État, ses prolongements et son envers

- 10 À cet égard, si partout « l'acteur le plus ontologiquement violent reste l'État, fondé par la violence et maintenant son autorité sur une violence (...) toujours sous-jacente », il n'y a que dans une minorité d'États de droit que cette violence-là est « rarement exprimée » [Crettiez, 2008, p. 45]. Au-delà des autoritarismes institutionnalisés où la loi rend extensivement possible son usage contre tout type de dissensus, « il existe au sein de notre monde social ordinaire un espace social spécifique [où] la décision policière a valeur de décision souveraine, et où les individus qui s'y trouvent ont une chance non négligeable d'être objets [de ce] mode ancien d'exercice de la souveraineté » [Jobard, 2001]. Des États de droit embryonnaires dans les monarchies absolues à ceux dits « consolidés », des « démocraties réellement existantes » [Bobbio, 1992], les illégalismes des classes populaires naturellement suspectées d'être déviantes, « dangereuses » ou dissidentes vis-à-vis de l'ordre social, ont toujours fait l'objet d'un traitement spécifique [Kokoreff, 2020 ; Foucault, 1975, p. 84-89 ; Fischer & Spire, 2009]. Ce au quotidien et *a fortiori* lors de mobilisations protestataires – bien que le maintien de l'ordre tende toujours à une moindre autonomie des agents [Jobard, 2008]. Pour leurs strates les plus dominées, comme les jeunes hommes racisés ou plus encore les migrants « sans papiers » dans les pays dits du Nord, l'expérience de la violence d'État

dans sa forme brute relève plus souvent de la norme que de l'exception. En outre, « [ces] personnes qui sont les plus susceptibles d'être victimes de violences (...) peuvent le moins porter témoignage » [Jobard, 2005, p. 154].

- 11 Dès lors, au-delà des violences policières et de leur (non) prise en compte dans les tribunaux, et en-dehors d'institutions strictement disciplinaires (commissariats, prisons, frontières, sites militaires), les classes dominées ou subalternes ont d'autant plus de chances d'associer l'idée de la violence d'État aux sensations et sentiments suscités par un ensemble variable d'autres interactions contraignantes avec des agents publics. En effet, la possibilité de l'atteinte au corps plane non seulement sur toute situation de contrôle ou de patrouille policière ordinaire, mais aussi de contestation véhémement – ou jugée « violente », fût-elle simplement orale – du (non) traitement de leurs droits par des agents non armés : typiquement aux guichets de l'État dit « social » et du *care*, à ceux des impôts, ou encore en milieu scolaire ou éducatif. De même, l'occurrence passée de la violence physique peut être remémorée ou ravivée par la seule présence de policiers, mais également de sites matériels associés (bâtiments, postes de contrôle), ou encore d'artefacts étatiques (papiers ou affiches traduisant des injonctions ou rappels à l'ordre individualisés ou collectifs). En somme, un échange objectivement non violent avec tel ou tel agent pourra être vécu comme tel du moment qu'y surgit la menace de l'atteinte au corps, où resurgit la mémoire traumatique de son expérience.
- 12 Symétriquement, les groupes dominés ont également plus de chances de se voir opposer une fin de non-recevoir par la police quand ils veulent faire cesser une atteinte exercée par un tiers, et se voir reconnaître comme plaignant et/ou victime : face aux violences conjugales ou familiales, physiques, sexuelles et/ou de genre en général, ou encore au travail, l'État qui refuse d'opposer son monopole de la violence s'en fait complice, sinon co-auteur du point de vue de la personne violentée. Au fond, l'usage de la force publique ou sa menace vise non tant à sacrer un monopole permanent ou atemporel en la matière qu'à signifier que « tous les autres groupements et (...) personnes ne se voient accorder le droit à la violence physique que dans la mesure où l'État la tolère de leur part : il passe pour la source unique du "droit" à la violence » [Weber, 2003, cité par Antichan & Magnon-Pujo, 2021]. Par extension, la question de la violence d'État par omission renvoie aussi à celle de sa concentration ou délégation relatives. Ainsi, selon que ce travail de police est plus ou moins « autonomisé » [Fillieule & Jobard, 2020] au sein d'un corps officiel ou délégué à des acteurs civils armés, c'est à chaque fois « une certaine idée de l'État [Grajales & Le Cour Grandmaison, 2019], spécifique à une configuration située de la violence à la fois physique et putative, qui est en jeu et en dispute.

L'extension autoritaire du domaine de la violence d'État, entre temps critique et ordinaire

- 13 Les dernières décennies ont vu l'affirmation d'une tendance globale à la confluence entre des régimes plus ou moins démocratiques et autoritaires vers des modes de gouvernement en clair-obscur. Les uns « juxtaposent la compétition et le droit de suffrage à la clôture élitiste des lieux de décision » [Camau & Massardier, 2009], mais aussi à la contention policière et judiciaire du dissensus public au nom de situations d'exception – notamment antiterroristes [Codaccioni, 2015]. Les autres versent

volontiers dans le « formalisme démocratique » – électoral notamment –, et vont jusqu'à (re)codifier des juridictions d'exception *de facto* préexistantes dans le langage chéri par les premiers [Bonnard, Dakowska & Gobille, 2021]. Dès lors, le concept de violence d'État, entendu dans sa double acception, à la fois nécessairement objective (son exercice physique, corporel, matériel) et indissociablement subjective (ses soubassements et prolongements symboliques, affectifs, psychiques), a l'avantage de poser la question de l'exercice concret – et brut – du pouvoir d'État sans être tributaire ou prisonnier d'une définition *a priori* des régimes considérés. Selon une démarche critique, mais inductive et compréhensive, attentive aux rapports différenciés des individus et groupes à des violences d'État différenciées, ce concept aide à mieux cerner les évolutions spécifiques des « régimes partiels de régulation » [Camau & Massardier, 2009], des illégalismes et/ou du dissensus au sein d'une multitude d'espaces sociaux plus ou moins autonomes les uns des autres, et partant, les modalités de (dé)légitimation de l'État à l'aune de sa violence.

- 14 En l'espèce, l'image de la « dérive autoritaire » ou « illibérale », utilisée plus ou moins à bon escient dans bien d'autres pays qu'au Venezuela avec d'autres épithètes ou géronatifs – de l'Équateur « corréiste » au Nicaragua « orteguiste » [Saint-Upéry & Stefanoni, 2018], de la Hongrie d'Orban et de la Pologne du PIS à la Turquie d'Erdogan, des États-Unis de Trump à la France « macroniste »¹⁷ –, traduit généralement la perception, toujours relative à ce à quoi ses locuteurs sont habitués, d'une dé-démocratisation des institutions et de l'espace politique et public, entre judiciarisation et criminalisation du dissensus et « brutalisation » [Fillieule & Jobard, 2020] de l'usage de la force au nom de l'État¹⁸. Mais ce que tend à obstruer cette image, *a fortiori* couplée à celle de la « crise multidimensionnelle », comme au Venezuela, c'est que cette « autre “disposition des choses” », caractérisée par la systématisation des « abus de pouvoir » et la « propension démesurée [et] arbitraire à la coercition », tient à une « dynamique » qui se déploie en général au cours de crises politiques au sens fort du terme [Collombon & Mathieu, 2021, p. 11-35]. À savoir, des « conjonctures fluides » faites de protestations multisectorielles générant une incertitude politique plus forte que de coutume et susceptibles de faire vaciller le gouvernement, sinon le régime politique [Dobry, 2009a]. Soit des moments propices à l'intensification des pratiques répressives, mais aussi et surtout à leur circulation accrue à travers l'espace social : où des violences ordinairement infligées aux acteurs les plus dominés et/ou marginalisés (classes populaires, ouvriers, paysans, travailleurs des mines, détenus, etc.) frappent alors des milieux relativement plus favorisés : classes populaires non racisées, étudiants, militants ou manifestants des classes moyennes. On l'a vu en France en 2016, en 2018-2019 (ou en 2023) [Kokoreff, 2020], au Chili et en Colombie en 2019, ainsi que, en contexte autrement autoritaire, au Venezuela en 2014, en 2016-2017 et au Nicaragua en 2018 [Collombon & Rodgers, 2018].
- 15 En retour, dans le cadre de conjonctures plus routinières, la banalisation de ces pratiques dans ces autres espaces – du ciblage sélectif d'entrepreneurs effectifs ou potentiels de nouvelles protestations à la police ordinaire des flux dans l'espace urbain – constitue un indicateur de « consolidation » autoritaire [Camau, 2005 ; Jiménez, 2022 ; Bracho, 2021b]. Ce notamment en vertu du fait que la police du quotidien obéit le plus souvent à des logiques plus autonomes des *politics* et des *policies* que celle des manifestations, et *a fortiori* que celle qui opère en appui à la régulation de l'espace politique ou politico-institutionnel dans les autoritarismes consolidés. En

outre, les moments de « re-sectorisation » des activités dans l'espace social – ou de « régression vers les habitus » [Dobry, 2009a, p. 257-283] – doivent aussi interroger nos façons de considérer la (dé)légitimation de la violence d'État. Là où des protestations massives signent la décrédibilisation des gouvernants, le fait qu'un régime « tient » *in fine* rappelle l'importance souvent négligée des formes plus « horizontales » [Dobry, 2009b] de légitimation, tissées en contexte plus routinier : entre les diverses sphères du champ du pouvoir, mais aussi au niveau des bureaucraties intermédiaires, notamment des partis, syndicats, corporations ou associations. En outre, du côté de ces « bases » organisées, comme chez les gouvernés plus *lambda* ou anonymes, il faut prendre au sérieux le fait que, même en régime démocratique, l'exercice assumé de la violence d'État contre certaines populations ou groupes organisés est en lui-même source de (re)légitimation de ses donneurs d'ordre (et exécutants), en vertu des « divisions du monde » [Grawitz & Leca, 1985] social qu'il entérine.

- 16 En somme, « la violence de l'État, ce n'est rien d'autre que la manifestation irruptive, en quelque sorte, de sa propre raison » [Foucault, 2012, p. 75-86]. Il s'agit dès lors d'explorer les logiques de production, de réception et de différenciation de ces « disruptions » plus ou moins « latentes », des « routines ordinaires » que constituent « les pratiques et discours relatifs à la violence » qui « sculptent les paysages sociaux, les configurent [...] et distribuent les chances des unes et des autres » [Coronil & Skurski, 2006, p. 3].

La Révolution bolivarienne à l'aune des reconfigurations de la violence d'État

- 17 Si l'élection haut la main de l'*outsider* Hugo Chávez à la présidence en 1998 est porteuse d'espoirs d'un renouvellement démocratique radical et de réformes sociales ambitieuses, le mouvement bolivarien, à la fois produit et facteur de ce qui est qualifié de « crise de régime » au tournant des années 1980-1990, pose de part en part la question de la violence, aussi bien sociale que d'État : au regard de sa genèse et de sa composition sociales, de son contexte d'émergence sur la scène politique et de son projet de refonte des institutions. L'idée cardinale de la Révolution bolivarienne est que le « solde définitif de la dette sociale » – de l'État vis-à-vis des plus pauvres – passe tant par un régime constitutionnel plus « participatif » que par la mise en œuvre d'une version actualisée et inclusive de l' « union civico-militaire » des grandes pages du roman national, celles des guerres d'indépendance contre l'Empire espagnol (1810-1823), comme des luttes pour l'instauration du pluralisme face aux tyrans modernes [Irwin & Langue, 2005]. Il s'agit ici de rapprocher le peuple et l'armée qui a pu en réprimer indûment les mobilisations plus ou moins pacifiques ou violentes par le passé, notamment en mobilisant les militaires dans des activités de type humanitaire auprès des plus pauvres et en mieux encadrant la police ordinaire.

La crise de l' « exception vénézuélienne » et l'émergence du chavisme

- 18 Régulièrement en proie aux rébellions armées et conflits entre *caudillos* après l'Indépendance (dont cinq ans de guerre civile ouverte), l'État vénézuélien, transformé en exportateur majeur de pétrole entre les deux guerres, est resté sous le joug

d'autoritarismes prétoriens durant toute la première moitié du xx^e siècle, nonobstant quelques brefs moments d'ouverture – comme le *trienio* démocratique de 1945-1948, porté par une junte civico-militaire et clos par le renversement militaire du premier président civil élu au suffrage universel, l'écrivain Rómulo Gallegos [Castro Leiva, 1996]. À l'inverse, des années 1960 à 1980, le pays fait figure dans les discours politiques, médiatiques et intellectuels dominants – y compris académiques – d'« exception démocratique », à l'heure où de nombreuses sociétés latino-américaines font face aux régimes de sécurité nationale et au terrorisme d'État. Or, l'institution de la démocratie civile après la chute de la dictature de Marcos Pérez Jiménez passe par un pacte d'alternance consensuelle, dit « de Puntofijo », entre les partis Action démocratique (AD), Comité indépendant d'organisation politique électorale (COPEI) et Union démocratique et républicaine (URD), qui marginalise le Parti communiste (PCV), pourtant l'un des acteurs clé de la transition démocratique. De cette exclusion découle l'émergence d'un mouvement de guérillas soutenu par le Cuba révolutionnaire qui est soumis à une forte répression politique et militaire non seulement dans les zones rurales (*en el monte*) [Linárez, 2007], mais aussi dans les quartiers populaires urbains où les rebelles s'installent. Ceci, sans toujours pouvoir compter sur les populations environnantes qui subissent elles aussi la répression dont les guérilleros font l'objet [Velasco, 2015, p.111-130]. Ainsi, l'instauration d'un système démocratique au Venezuela est marquée par une haute conflictualité politique dont l'expression implique la mobilisation de groupes armés qui cherchent à contester par la force la légitimité du pouvoir politique. Les autorités civiles n'hésitent pas à réprimer ces dissidences en établissant un lien fort entre l'usage de la violence – en l'occurrence des forces armées – et la garantie de l'ordre démocratique tel qu'il a été conçu par le « pacte de Puntofijo »¹⁹.

- 19 À partir du milieu des années 1980, « l'exception démocratique » vénézuélienne commence à montrer des failles structurelles [Kornblith, 1996]. Sous l'effet du retournement des cours du pétrole au début de la décennie et de la crise de la monnaie, on assiste à la précarisation continue des classes populaires et moyennes, ainsi qu'à la rapide détérioration des services publics, ce qui rend la vie quotidienne de plus en plus difficile. En outre, alors que la répression des dernières guérillas rurales d'extrême gauche est marquée par de graves violations des droits humains – entre exécutions sommaires et « faux positifs »²⁰ –, l'insécurité urbaine est déjà qualifiée de « galopante », en même temps qu'elle s'hybride avec des formes groupusculaires, mais retentissantes de « banditisme social » [Hobsbawn, 2008]. Le moment clé qui signe la fin de l'exception démocratique est le Caracazo, à savoir, les révoltes populaires de février-mars 1989 en réponse au plan de réforme de type néolibéral adopté par le président Carlos Andrés Pérez (alias CAP), sous la pression de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Ces révoltes ont fait l'objet d'une lourde répression policière et militaire qui a fait des milliers de morts²¹. Le Caracazo révèle au grand public ce qui est déjà connu par les dissidents politiques et par les habitants des quartiers populaires urbains, à savoir une doctrine de maintien de l'ordre fortement militarisée que l'État vénézuélien partage avec nombre de ses voisins de la région latino-américaine [Bailey & Dammert, 2006 ; Ungar, 2011 ; Isacson, Santos & Withers, 2010]. Dans cette région, « les militaires [affrontent] le *barrio* comme s'il était un ennemi militaire, la police [l'affronte] comme un gang criminel, et la police politique ou les services de renseignement [le traite] en tant qu'agent subversif » [Coronil, Skurski, 1991 ; cité par Vásquez Lezama, 2010, p. 133]. Cette doctrine, née dans le cadre de la lutte contre la

guérilla et dans le contexte de la Guerre froide, se voit ainsi appliquée aux populations civiles, provoquant une tragédie dont la mémoire est encore aujourd'hui un enjeu de lutte [Ollivier, 2023]. Elle inspire une méfiance durable vis-à-vis des forces politiques issues du pacte de Puntofijo.

- 20 C'est dans ce contexte de profond questionnement de la légitimité de l'exercice de la violence par l'État que la figure d'Hugo Chávez fait irruption sur la scène politique. À la tête d'un mouvement militaire clandestin allié à des groupes civils issus des vagues successives de guérillas, le lieutenant-colonel *zambo*²² issu du monde rural paupérisé se mue en une sorte de héros populaire à l'occasion du coup d'État manqué du 4 février 1992 contre CAP. Ce coup, suivi d'un autre en novembre, accélère la délégitimation de ce dernier qui est destitué en 1993 lors d'un procès pour corruption. Quant aux insurgés boliviariens, ils se voient encensés jusque par l'intelligentsia dominante et des franges de la classe politique traditionnelle opposées à CAP. Significativement, les « anges rebelles » seront graciés au bout de deux ans de prison, comme fruit d'un accord électoral entre Rafael Caldera, le successeur de CAP, et les partis de gauche qui finiront par appuyer Chávez à partir de 1997.
- 21 En 1998, alors que près de la moitié des Vénézuéliens sont passés sous le seuil de pauvreté, le candidat Chávez, élu tant par les classes populaires que moyennes, incarne la promesse d'une plus grande justice sociale, mais aussi d'ordre et de stabilité, et d'une sortie par le haut de l'humeur dite « antipolitique » qui avait gagné la société civile communément identifiée aux classes moyennes organisées. Lors de son investiture, Chávez prête serment sur « la Constitution moribonde » de 1961²³.

La quête de justice sociale, à l'ombre du développement de la violence politique

- 22 Le processus constituant de 1999 est appuyé de façon enthousiaste par diverses ONGs de défense des droits humains invitée à participer à la rédaction d'articles parfois inédits – notamment sur la reconnaissance des terres indigènes et des droits des minorités sexuelles. Mais il suscite également des inquiétudes chez les juristes et constituants d'opposition quant au statut des militaires actifs, qui se voient (ré)accorder le droit de vote (dont ils étaient privés depuis 1958), à l'indépendance des juges provisoires nommés par l'hyper-majorité chaviste à la Constituante pour parer à une situation qualifiée d'« urgence judiciaire » – entre inefficience, surpolitisation et hyper-corruptibilité des juges d'« ancien régime » –, ou quant au déroulé même dudit processus²⁴. La séquence s'avère en tout cas moins mobilisatrice que prévu, moins de la moitié de l'électorat se déplaçant pour élire les constituants, puis pour approuver (ou rejeter) le texte. Ce n'est que deux ans plus tard, et un an après la relégitimation de l'ensemble des charges électives – de la présidence aux mairies de secteur – qu'on assiste à de véritables « épreuves d'États » : des moments ou « séquences » politiques où l'État « devient l'objet d'une *incertitude* et d'une *scrutation collectives* » [Linhardt, 2012]. Ce, à la suite de la promotion d'une série de décrets-lois visant à plus de justice sociale et à une meilleure répartition de la rente pétrolière, mais aussi à réduire davantage l'autonomie de l'entreprise pétrolière publique PDVSA. Entre 2002 et 2004, le pays connaît de vastes mobilisations anti et pro gouvernementales, multisectorielles et quasi ininterrompues qui atteignent le cœur de l'État (l'armée et la police)²⁵. En avril 2002, à la suite des heurts mortels survenus (de part et d'autre) aux points de contact entre une

manifestation massive, appelant à la démission du président, et celle de ses partisans venus défendre la révolution, Chávez est destitué par un coup d'État au profit d'une coalition d'élites militaires et politiques, patronales et syndicales, médiatiques et religieuses, et avec l'aval de Washington. Il est cependant rétabli dans ses fonctions deux jours plus tard à la faveur de la protestation tout aussi massive de ses partisans et de militaires loyaux, ainsi que de la décomposition du « gouvernement de transition démocratique », confié la veille au chef du patronat qui avait dissout la totalité des pouvoirs publics et lancé une vague de répression inédite²⁶. Dès lors, et au moins jusqu'à la fin des années 2000, la polarisation partisane et la cartographie électorale vont recouper les clivages sociaux les plus saillants, tout en se prolongeant à l'international. En effet, les classes dominantes, moyennes et/ou supérieures s'identifient plutôt à l'antichavisme soutenu ouvertement par les États-Unis, et les classes populaires ou subalternes appuient massivement le gouvernement, qui va développer la coopération avec Cuba à un degré inédit [Andréani, 2022, 2013 ; Posado, 2023]. Alors que la justice refuse de parler de coup d'État pour les événements d'avril, à l'hiver 2002-2003, une grève pétrolière doublée d'un *lock-out* patronal et de *pronunciamientos* militaires déstabilise à nouveau le gouvernement. Au terme d'une longue bataille judiciaire et d'une campagne où le gouvernement dénonce plusieurs complots contre Chávez – pour partie avérés, pour l'autre non²⁷ –, celui-ci triomphe du référendum sur la révocation de son mandat en août 2004, certifié par l'OEA et le Centre Carter pour la paix [Diez & McCoy 2011]. Il s'érige désormais en Commandant d'une « révolution pacifique, mais armée »²⁸.

- 23 L'opposition dénonce tour à tour le licenciement de près de 20 000 grévistes de PDVSA, la discrimination à l'emploi public des signataires de la pétition convoquant le référendum de 2004, et le « blindage » du Tribunal suprême de justice (TSJ) par la majorité parlementaire chaviste²⁹ – qui matérialise la « contre-offensive révolutionnaire » annoncée par Chávez après la non-reconnaissance du coup d'État par le TSJ. Elle boycotte les législatives de 2005, renforçant d'autant le présidentielisme dont elle dénonce les excès. Pour sa part, le gouvernement amalgame les opposants aux putschistes de 2002 et à « l'Empire », mais pardonne pourtant bon nombre de ces derniers, et promet de hauts gradés qui s'étaient alors prononcés contre Chávez. Ce, tout en laissant traîner en longueur l'enquête sur le coup d'Avril, puis même celle sur l'assassinat du procureur qui en avait la charge³⁰. Ainsi, si la question de la violence d'État et politique en général revient sur le devant de la scène entre 2002 et 2004, sa traduction dans le débat public est largement structurée par la dynamique de polarisation partisane, dans laquelle chaque tout nouveau scrutin est vécu comme une épreuve existentielle pour ou contre la révolution. En outre, la séquence de 2002-2004 entérine la coopération dans les rangs du gouvernement entre des acteurs ayant réprimé les guérillas ou les collectifs populaires sous l'« ancien régime », et des leaders politiques ou communautaires jadis mobilisés face à l'armée et à la police. Dès lors, l'essentiel des cas de violation de droits humains de l'époque, des exécutions sommaires de guérilleros avérés ou présumés à celles du Caracazo, ne connaîtra guère d'avancée significative sous les mandats successifs de Chávez³¹.
- 24 À partir de 2005-2006, la quête de justice sociale est placée sous le signe d'un socialisme du XXI^e siècle qui se veut tout aussi révolutionnaire que démocratique, et de la redistribution des recettes du *boom* pétrolier qui va s'avérer record et quasi ininterrompu jusqu'en 2013. Celle-ci doit passer autant par des nationalisations

d'entreprises stratégiques que par diverses politiques participatives au cœur des quartiers populaires, notamment les Missions sociales³². D'une manière générale, la pauvreté et les inégalités ont été réduites au Venezuela entre les années 2004 à 2011, comme le montrent les statistiques sur la pauvreté et les inégalités de revenus [Hanson, Smilde & Zubillaga, 2023, p. 3]. Mais le traitement de ce qui était défini en 1998 comme une « urgence sociale » va de pair avec la reproduction des mêmes structures économiques et politiques qui l'avaient générée. En dépit du discours anti-impérialiste, l'économie nationale publique comme privée reste dépendante des revenus tirés du pétrole exporté aux États-Unis, et aussi de l'endettement envers la Chine en échange de pétrole futur. Elle favorise l'extraction de rentes paralégales par les hauts fonctionnaires et patrons affiliés au chavisme via les entreprises et administrations publiques, comme le trafic de devises subventionnées.

- 25 De fait, la sécurisation du gouvernement passe par l'hyper-centralisation du pouvoir et la consolidation des liens entre les champs du chavisme politique et militaire [Compagnon, Rebotier, Revet, 2009]. De plus, les politiques participatives et redistributives sont construites sur la base des structures administratives qui conditionnent l'accès des classes populaires aux biens et services publics à une exigence d'organisation par le haut [Bracho, 2022, p. 15], ce qui implique l'encadrement des expressions politiques populaires et l'institutionnalisation d'une citoyenneté à deux vitesses : celle des ayants droit, et celle de ceux qui doivent répondre à l'exigence de participation publique afin d'être reconnus comme ayants droit³³. En outre, après la défaite du chavisme au référendum sur la réforme « socialiste » de la Constitution en 2007, le gouvernement va peu à peu réprimer ou laisser réprimer les gauches syndicales ou associatives qui revendiquent l'autogestion dans les industries nationalisées, une meilleure distribution des terres dans les campagnes ou leur souveraineté sur celles-ci dans les zones indigènes. Et tandis que quelques figures dissidentes font l'objet d'une répression plus ciblée – tel le général Raúl Baduel, héros d'Avril 2002, incarcéré suite à son opposition au référendum de 2007 –, la justice est aussi employée pour encadrer le pluralisme aux élections locales ou limiter ses résultats indésirables.

L'État vénézuélien au cœur des violences : action, désagrégation et mise à mal de la régulation sociale.

- 26 Le second mandat de Chávez s'ouvre dans un contexte marqué par la recrudescence de l'insécurité publique, qui a aussi partie liée avec celle des économies illicites. En la matière, les officiels chavistes adhèrent aux analyses voyant l'insécurité comme une conséquence des inégalités sociales et de leur reproduction [Antillano, 2016]. Chávez lui-même différencie le mauvais *malandro* (racaille) du bon *buenandro*³⁴ : celui qui se voit obligé à recourir à la violence et au vol pour subvenir aux besoins de sa famille. Or, malgré la réduction relative de la pauvreté et des inégalités, ainsi que l'augmentation de l'investissement public, l'insécurité n'est pas endiguée. Au contraire, la violence en tant que phénomène social ordinaire augmente radicalement. En effet, « en 1998, avant que Chávez devienne président, le taux d'homicide était de 20 pour 100 000 habitants. Quinze années plus tard, il a augmenté à 56 pour 100 000 habitants » [Ávila, Cano, Perez, Silva Forné, 2022]. Cet état de fait amène Rebecca Hanson, David Smilde et Verónica Zubillaga à parler d'un « paradoxe de la violence au Venezuela » [2023, p. 3].

Au cœur de ce paradoxe se trouvent l'État et sa place en tant que producteur de violences à la fois par son action et par sa déstructuration.

- 27 La conduite des politiques publiques de l'État vénézuélien sous les gouvernements d'Hugo Chávez joue un rôle clé dans l'augmentation du taux d'homicides, de la prolifération des armes et de leur circulation dans ces débuts du XXI^e siècle. En effet, les querelles internes au chavisme ont mis à mal les efforts de la Commission nationale de la réforme de la police (CONAREPOL) dont les travaux ont commencé en 2006. Les secteurs militaires du chavisme se servent de la présence des militants issus des réseaux de défense des droits humains et civiques au sein de la commission pour la dénoncer en tant que « petite bourgeoise » et « de droite » [Hanson, Smilde, Zubillaga, 2023, p. 18]. Si la réforme est toutefois approuvée en 2009, elle coexiste avec les opérations policières militarisées contre l'insécurité du gouvernement Chávez, dont l'opératif *Madrugonazo al hampa* (frapper le crime au petit matin) en 2011 ou le *Plan Patria Segura* (Patrie sûre) en 2013. Celles-ci préfigurent celles menées quelques années plus tard sous le gouvernement de Nicolás Maduro, dont les Opérations de libération du peuple (OLP) lancées en 2015 au cours desquelles des milliers de jeunes hommes issus des quartiers populaires ont été victimes des forces de police [Hanson, Zubillaga, 2021]. Le décompte est sans équivoque : depuis la fin des années 2010, un tiers des morts par balle au Venezuela est le fait des forces de sécurité³⁵. Ceci, dans des contextes où l'argument de la légitime défense est mis à mal par les analyses chiffrées de la mort des policiers lors de ces événements [Ávila, 2020]. De plus, les forces de police sont à leur tour la principale source de la circulation des armes de manière illicite au Venezuela. En effet, les armes « glissent » dans les mains des acteurs violents non étatiques et paraétatiques au sein d'une économie ordinaire d'échange entre acteurs publics et privés de la violence [Llorens, Souto, Zubillaga, 2015].
- 28 Ajoutée à la récession initiée en 2014, l'augmentation de la circulation des armes entretient un contexte de plus grande structuration des acteurs violents non étatiques. En effet, les bandes armées s'organisent à la faveur d'une politique carcérale du chiffre et en réponse aux actions militarisées à leur encontre dans les quartiers populaires [Bracho, 2021a]. Ceci dans une dynamique proche de celle ayant été observée dans les contextes centroaméricains [Collombon, Rodgers, 2018]. Outre la généralisation des prébendes aux fonctionnaires dans l'espace public ou aux guichets, ce contexte nourrit les marchés noirs d'aliments et de médicaments subventionnés, la contrebande d'essence et le trafic d'or, de minerais ou encore de drogues³⁶. Autant d'affaires engageant aussi bien des réseaux politico-militaires plus ou moins liés au gouvernement, qu'un ensemble hétérogène d'acteurs civils armés [Hanson, Smilde, Zubillaga, 2023 ; velasco, 2022], plus ou moins concurrents ou partenaires les uns des autres et de l'État : « collectifs » relativement politisés de *barrios* (quartiers) populaires, protoguérillas rurales, mais aussi et surtout *gangs* interurbains, « méga-bandes » issues des prisons, « syndicats » miniers, ainsi que guérillas, groupes paramilitaires et autres cartels évoluant entre le Venezuela et la Colombie. C'est là un état de fait qui trouve son expression la plus aboutie dans l'Arc minier de l'Orénoque [Ruiz, 2018], à cheval entre l'Amazonie et la Guyane vénézuéliennes.
- 29 À la faveur d'accords tacites et à la lisière de la légalité, se dessinent ainsi des régimes paraétatiques de gouvernementalité des territoires éloignés du centre du pouvoir, pourtant centraux dans l'économie post-sanctions pétrolières. L'État vénézuélien cède ainsi des pans entiers de sa souveraineté par action et par omission à des acteurs face

auxquels il se trouve par la suite mis en concurrence et dont l'avancée favorise son propre déplacement en tant qu'agent central de la violence, mais également aussi de la régulation, de la solidarité et de la protection sociale. Ces années de récession continue ont particulièrement restreint les possibilités d'accès de la population vénézuélienne aux services publics, à la *street level bureaucratie* ou aux guichets de l'État. Dans ce contexte, la libéralisation et la dollarisation *de facto* de l'économie et la disparition progressive des contrepoids institutionnels et organisationnels face aux pouvoirs économiques de plus en plus centralisés laissent derrière une population vulnérable aux aléas d'une vie quotidienne hautement précarisée. On voit ainsi des organisations des quartiers populaires historiquement soutiens des gouvernements chavistes se tourner vers les acteurs se réclamant de la société civile, dont les ONGs et les services diplomatiques occidentaux, afin de répondre à leurs besoins les plus urgents [Bracho, 2023]. De même, on assiste à l'auto-organisation de populations autochtones de l'Amazonie qui s'insèrent dans les économies extractivistes pour garantir leur pérennité au sein de territoires soumis à des querelles violentes entre les acteurs publics et privés de l'extraction aurifère [Vázquez Heredia, 2021]. Dans le même ordre d'idée, l'action syndicale contestataire tend à revendiquer un dépassement de la binarité partisane, à l'instar des travailleurs publics de l'éducation appelant à privilégier la lutte pour le droit à un salaire égal à la *canasta básica*³⁷.

- 30 La coexistence entre le développement des violences armées (politiques et sociales), l'ONGisation des réseaux de solidarité au sein des classes populaires et la contestation transpartisane des politiques gouvernementales sont des signes forts d'un État tout à la fois producteur des violences et désagrégé pour y faire face. C'est ainsi que, dans le contexte de l'État d'exception continu depuis 2016, les sciences sociales travaillant sur les terrains vénézuéliens se sont tournées non seulement vers la nature autocratique du régime politique en place, mais aussi vers la « défaillance » de l'État vénézuélien dans son ensemble [Naím & Toro, 2018 ; Jiménez, 2022]³⁸. Si l'État perd son pouvoir du fait d'une forte fragmentation des chaînes de commandement et de la souveraineté factuelle (politique, légale, armée) qu'il est censé exercer sur son territoire, cet état de fait ne saurait pas pourtant empêcher l'imputation des violences politiques et sociales à des décideurs bien identifiés.

Rapports ordinaires à la violence d'État à partir du cas vénézuélien

- 31 Si la communauté scientifique vénézolaniste s'accorde sur le constat d'une « crise multidimensionnelle » et d'un régime autoritaire, le sentiment d'urgence à penser l'avènement d'une issue démocratique et pacifique complique la compréhension des logiques complexes qui sous-tendent cette configuration politique³⁹. En outre, ces limitations sont accentuées par la réduction de l'investissement public dans l'éducation supérieure et la recherche. Les salaires de misère versés aux universitaires provoquent leur exil, et la destruction de leurs outils et réseaux de travail⁴⁰. Or, contrairement à bien des prédictions partisanes, expertes ou même savantes, le pouvoir des réseaux politico-militaires gouvernementaux et des élites associées est loin d'avoir été fragilisé par la dynamique de désinstitutionnalisation et de fragmentation du politique. Au demeurant et jusqu'ici, le régime tient. Afin de mieux en saisir les tenants et les aboutissants, nous proposons d'étudier les modes de gouvernement autoritaire sous

l'angle des *rapports ordinaires aux violences d'État*. C'est-à-dire, à partir d'une description empirique et située des « représentations symboliques et des logiques pratiques qui découlent de la confrontation [...] avec une institution étatique » [Spire, 2016, p. 152] ou avec des acteurs assimilés à la puissance publique. Cette approche de l'autoritarisme « par le bas » a vocation à une meilleure compréhension des logiques de production, d'expérience, de labellisation, de (dé)légitimation et de contestation éventuelle des violences imputées ou imputables à l'État. Pour ce faire, nous proposons de prolonger trois lignes de recherche sur les violences étatiques développées à partir du cas vénézuélien.

- 32 La première tradition est attentive aux origines et à la composition civico-militaire du projet bolivarien. Bien qu'ils ne soient pas exempts de formes de naturalisation de la violence chaviste, et parfois de l'idée d'une pathologie du vivre ensemble et du moral de la nation, certains travaux ont pu dépasser les limites de la criminologie normative et des raisonnements en termes systémiques ou psychosociaux [Briceño-León, 2017]. C'est notamment le cas de l'anthropologie politique du « militarisme compassionnel » [Vásquez Lezama, 2014] des gouvernements chavistes, qui a exploré sa dimension relationnelle en confrontant les perceptions des acteurs ordinaires s'estimant victimes aux instrumentalisation partisans des violences passées. Or, cette approche tend à généraliser des conclusions établies sur des terrains spécifiques. En effet, qu'il s'agisse des rapports entre les putschs ratés de 1992 et le Caracazo de 1989, ou entre la mise sous tutelle de la justice et la déstabilisation du gouvernement en 2002-2003, elle s'est surtout focalisée sur l'autojustification des néo-élites chavistes et les témoignages d'acteurs populaires distants du pouvoir. Cela a marginalisé la question des perceptions ordinaires des violences par les classes populaires qui ont longtemps soutenu le régime, et les manières complexes et hétérogènes par lesquelles elles ont été subjectivées [Ollivier, 2023]. Or, celles-ci permettent d'expliquer en partie la mobilisation tardive des classes populaires face à la crise en cours [Stefanoni, 2017].
- 33 La seconde tradition se caractérise par un effort de contextualisation socio-historique des pratiques relevant de la violation des normes libérales démocratiques par les gouvernants chavistes. On pense ici aux analyses de la fabrique de la loyauté dans le cadre de la mobilisation électorale [Arenas, Durand & Gómez Calcaño, 2012], et à celles des cycles successifs de mobilisation protestataire et de dé-démocratisation [Martínez Meucci, 2012 ; López-Maya, 2016 ; García-Guadilla, 2020]. Au demeurant, l'usage souvent plurivoque dans ces travaux de la catégorie « populisme » génère plus de problèmes que de solutions pour comprendre les spécificités des rapports des gouvernements chavistes aux classes populaires. Toutefois, ils permettent de rendre compte de la façon dont les conjonctures structurent les violences qui s'imposent aussi bien à l'opposition traditionnelle qu'aux dissidences chavistes. Pour autant, attachés à une compréhension « macro », ces travaux tendent à oblitérer la façon dont les outils employés pour dominer le champ politique ont pu s'alimenter de pratiques relevant des violences les plus ordinaires.
- 34 Plus récemment, un troisième grand ensemble de travaux s'est quant à lui directement porté sur des terrains violents, en mettant particulièrement en exergue deux aspects clés des évolutions de la violence d'État : d'un côté, la fragmentation de l'exercice de la souveraineté entre agents de l'État et groupes armés irréguliers [Antillano, 2015 ; Antillano, Castro, Fernández-Shaw, 2018 ; Antillano, Ortiz, Sánchez, Zubillaga, 2021] ; de l'autre, l'augmentation des violences d'État multiformes touchant les classes populaires

et les secteurs subalternes [Hanson, Zubillaga, 2018]. Ces auteurs se sont notamment interrogés sur la façon dont ces dynamiques traduisent un changement des rapports des élites chavistes aux classes populaires et réciproquement. Au sein de cette tradition, le concept de « nécropolitique » [Mbembé, 2006] est mobilisé pour rendre raison de l'évolution de la gestion des classes populaires, entre coercition directement assumée par l'État et partage de la violence avec des groupes armés irréguliers ou criminels. Si cette catégorie, mobilisée devant des phénomènes très diversifiés, tend à attribuer une rationalité par trop unitaire aux agents de la violence [Ávila, 2018 ; Martínez J., 2020], elle pose néanmoins la question centrale de la réduction de la vie citoyenne à la « vie nue » [Agamben, 1997].

- 35 À notre sens, on peut approfondir les apports de ces différentes démarches dans deux grandes directions. D'une part, en observant par le bas les processus de production et d'expérience de la violence d'État dans leur diversité. D'autre part, en analysant les modalités de (de)légitimation de cette violence, qui sont indissociables des manières dont ses acteurs sont labellisés et des rapports de force en jeu dans les luttes de classement afférentes⁴¹.
- 36 Pour Keymer Ávila et Magdalena López, la raison d'État de l'État vénézuélien émerge de la dynamique nécropolitique qui le caractérise en tant que « machine de guerre » [Deleuze & Guattari, 2002]. Son expression ultime se trouve dans le développement des OLP susmentionnées et des pratiques de la Force d'actions spéciales (FAES) et de la Police nationale bolivarienne (PNB). Ainsi, la mise à mort systématique de jeunes hommes racisés issus des classes populaires et l'impunité qui l'entoure révèlent un mode spécifique d'expression du pouvoir d'État, de sa souveraineté et de sa légitimité. En effet, parce qu'elles s'insèrent dans une politique dite de « lutte contre la criminalité », ces exécutions sommaires n'entraînent quasiment jamais d'actions en justice, ni même de simples mesures administratives disciplinaires.
- 37 Or, cette légitimité est questionnée à l'échelle territoriale. Alejandro Velasco observe, en effet, comment les *colectivos* (groupes armés non étatiques en lien avec le chavisme) les plus ancrés dans les quartiers populaires dont ils sont issus peuvent aller à l'encontre des diktats de la politique de sécurité. C'est le cas avec les OLP dont les FAES et la PNB ont été les principaux acteurs. En effet, les affrontements entre forces de l'ordre et *colectivos* du quartier 23 de enero sont un exemple de la manière dont la violence est aussi un outil de négociation du pouvoir de l'État dans ces quartiers. Ce d'autant plus que certains de ces *colectivos* agissent au quotidien en tant que producteurs de politiques sociales de répartition de biens publics ainsi que de sécurité à l'échelle microlocale. Et pourtant, leur dépendance politique et économique aux gouvernements chavistes en fait des acteurs mobilisables pour la défense du pouvoir en place lorsqu'il est activement contesté. Cette dynamique relie ainsi, de manière instable, mais durable, les acteurs publics et privés de la violence armée urbaine à l'exercice autoritaire du pouvoir central.
- 38 Mais la fermeture de l'espace politique et institutionnel gagne aussi à être analysée sous l'angle des évolutions internes à l'appareil d'État, et en particulier au sein du système d'administration de la justice. Mila Ivanovic observe ainsi un usage durable de la justice en tant qu'outil de régulation du régime politique, à l'intersection entre une justice proprement politique, une justice plus routinière et un ensemble de pratiques dessinant des zones grises entre l'une et l'autre. Or, les déclinaisons les plus politiques de cette justice sont exacerbées en contexte de crise. En effet, si le Tribunal suprême de

justice est producteur d'actes de corruption à forte portée politique, ceci est le résultat notamment du délitement du système d'administration de justice au sens large, caractérisé par un fort degré d'arbitraire. Ainsi, le fait que l'expérience de la coercition, mais aussi de la corruption judiciaire soit labellisée en tant que violence d'État tient à la dynamique de désinvestissement et de désengagement des institutions qui entraîne de graves conséquences sur les trajectoires de vie des justiciables.

- 39 La coercition en tant que dynamique de gouvernement se retrouve également dans le quotidien des *comunas*, à savoir, les organisations territoriales formalisées en tant que dispositifs participatifs territoriaux sous les gouvernements chavistes. Carlos G. Torrealba M. étudie en particulier les *comunas* rurales, et les mécanismes de désinstitutionnalisation de la participation auxquelles elles sont soumises. Une fois au cœur du projet du socialisme du XXI^e siècle, les *comunas* se trouvent en concurrence avec d'autres dispositifs participatifs plus récents et plus dépendants du gouvernement central. En outre, des élus locaux les voient comme des menaces face à leur pouvoir, de même que les acteurs organisant le trafic de produits nécessaires à la production agricole, dont notamment des militaires. Les réponses des *comuneros* dépendent des soutiens dont ils peuvent encore se prévaloir au sein d'autres organisations populaires ou au sein des institutions. Est ainsi entérinée la mise en échec de la participation en tant que dynamique centrale pour le chavisme gouvernemental, en même temps qu'est souligné le caractère hétérogène de l'État autoritaire.
- 40 Quel peut bien être, dans un tel contexte, le rapport à l'idée de nation au sein d'une population soumise au quotidien aux effets les plus néfastes de la crise économique et de l'autoritarisme gouvernemental ? C'est la question posée par Henry Moncrieff aux jeunes hommes des quartiers populaires de Caracas en tant que cibles particulières, tour à tour, des politiques sociales des débuts du chavisme, et des exécutions extrajudiciaires des politiques sécuritaires plus récentes. Traversés par la binarité propre au conflit politique vénézuélien, ces jeunes sont de fait unis par leur origine de classe et les difficultés qui en découlent, et par la menace de la violence que l'action des forces de l'ordre fait peser sur eux. Toutefois, cette condition n'est pas en soi source de réconciliation entre eux, elle est au contraire au cœur de leur rupture avec le « nous » associé à l'identité nationale vénézuélienne, que ce soit dans sa formulation (post-)révolutionnaire, antichaviste ou transpartisane. De cet exemple émerge un questionnement plus large sur ce que pourraient être des politiques de « réconciliation » dans le cas du Venezuela, dans un éventuel futur démocratique où il serait question de reconstruire des formes de pacification des rapports sociaux et politiques, et de réinstauration de l'État en tant qu'instance de médiation des solidarités collectives.
- 41 Certaines réponses à ces questions peuvent se trouver à l'échelle microlocale, par exemple dans les expériences de gestion concertée des violences étatiques et non étatiques menées par des femmes des quartiers populaires de Caracas. Verónica Zubillaga et Rebecca Hanson nous montrent comment ces femmes mobilisent leur rôle culturel de mères et l'autorité morale qui en découle afin de construire des accords de paix à échelle de leurs quartiers. Leurs capacités à faire circuler des informations sur les acteurs violents et à porter atteinte à leurs réputations sont un point d'appui au sein de cette économie morale de la violence au *barrio*. Ces femmes ou leurs foyers n'en sont pas moins des cibles potentielles des *gangs* et/ou des forces de sécurité, mais certains contextes sont plus propices que d'autres à leur travail de régulation informelle de la

violence : dans les quartiers forts d'une longue histoire d'organisation populaire, leur capacité à dialoguer avec les acteurs armés est un ressort essentiel de l'émergence d'une politique populaire et citoyenne de construction de la paix au quotidien, au-delà des identités partisans instituées.

BIBLIOGRAPHIE

AGAMBEN Giorgio, 1997, *Homo Sacer. Le Pouvoir souverain et la Vie nue*, Paris, Le Seuil.

AKUM Fonteh, 2018, « République du Congo : d'une transition bloquée à une crise insoluble », *ISS. Institut d'Études de Sécurité*, 1^{er} mars 2018. [En ligne] <https://issafrica.org/fr/recherches/rapport-sur-lafrique-centrale/republique-du-congo-dune-transition-bloquee-a-une-crise-insoluble>

ALDRIN Philippe, HUBÉ Nicolas, 2016, « L'État participatif. Le participationnisme saisi par la pensée d'État », *Gouvernement et action publique*, n°2, vol. 5, p. 9-29.

ANDARA MEZA Albany, 2023, « Docentes toman las calles: se cumple un mes de protestas en Venezuela por derechos laborales », *Efecto Cocuyo*, 9 février 2023. [En ligne] <https://efectococuyo.com/la-humanidad/docentes-toman-las-calles-se-cumple-un-mes-de-protestas-en-venezuela-por-derechos-laborales/>

ANDRÉANI Fabrice, 2013, « Quand la révolution fait le mur : l'art mural vénézuélien entre imagination contestataire et contestation imaginaire », *Cultures et conflits*, vol. 91-92, n° 3-4, p. 123-139.

ANDRÉANI Fabrice, 2018, « Entre crash de l'État magique et boom de l'État bandit : le Venezuela dans le labyrinthe autoritaire », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 109, n° 2, p. 119-134.

ANDRÉANI Fabrice, 2021a, « All Options on The Table? The United States' Venezuela Policy under the Trump Administration. An interview with Alejandro Velasco », *Noria Research*, July 2021. [En ligne] <https://noria-research.com/the-united-states-venezuelan-policy-under-trump/>.

ANDRÉANI Fabrice, 2021b, « Differentiated Use of Institutional Violence in Venezuela. An interview with Keymer Ávila », *Noria Research*, July 2021. [En ligne] <https://noria-research.com/differentiated-use-of-institutional-violence-in-venezuela/>

ANDRÉANI Fabrice, 2022, « Chavismo, Student Movements, and the Future of the Left. An interview with Damian Alifa », *NACLA*, n° 54, mars 2022. [En ligne] <https://nacla.org/chavismo-student-movements>

ANTICHAN Sylvain, MAGNON-PUJO Cyril, 2021, « Les espaces sociaux du gouvernement international de la violence », *Critique internationale*, vol. 92, n° 3, p. 9-22.

ANTILLANO Andrés, 2015, « Cuando los presos mandan: control informal dentro de la cárcel venezolana », *Espacio Abierto*, vol. 24, n° 4, p. 16-39.

ANTILLANO Andrés, 2016, « Tan lejos y tan cerca. Desigualdad y violencia en Venezuela », *Espacio Abierto*, n° 25, p. 37-60.

ANTILLANO Andrés, CASTRO Damelys, FERNÁNDEZ-SHAW José Luis, 2018, « No todo lo que mata es oro. La relación entre violencia y rentas mineras en el sur del estado Bolívar », Alexandra Martínez y Karin Gabbert (dir.), *Venezuela desde adentro. Ocho investigaciones para un debate necesario*, Quito, Fundación Rosa Luxemburg, p. 145-191.

ANTILLANO Andrés, ORTIZ Luz, SÁNCHEZ Francisco, ZUBILLAGA Verónica, 2021, « Crimen, violencia y frontera. Reconfiguraciones de las prácticas ilícitas y los grupos armados en la frontera San Antonio / Ureña-Cúcuta », dans Manuel LLORENS, FRANCISCO SÁNCHEZ, Verónica ZUBILLAGA (dir.), *La Muerte Nuestra de Cada Día: Violencia Armada y Políticas de Seguridad Ciudadana En Venezuela*, Bogotá, Universidad del Rosario, p. 257-286.

ARENAS Nelly, DURAND Georges, GÓMEZ CALCAÑO Luis, 2012, « Le populisme chaviste : autoritarisme électoral pour amis et ennemis », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 86, n° 4, p. 13-30.

ARMANDO INFO, 2019, « La conjura de los testaferros », *Armando Info*, 7 mai 2019. [En ligne] <https://armando.info/la-conjura-de-los-testaferros/>

ÁVILA Keymer, 2018, « Estado de excepción y necropolítica como marco de los operativos policiales en Venezuela », *Revista Crítica Penal y Poder*, n° 15, p. 180-214.

ÁVILA Keymer, 2020, « Dan más balas de las que reciben. Uso de la fuerza letal en la Venezuela post-Chávez », *Revista Crítica Penal y Poder*, n° 20. [En ligne]. <https://revistes.ub.edu/index.php/CriticaPenalPoder/article/view/32168>

ÁVILA Keymer, CANO Ignacio, PÉREZ CORREA Catalina, SILVA FORNÉ Carlos (dir.), 2022, *Monitor of Use of Lethal Force in Latin America and the Caribbean. A Comparative Study of Brazil, Chile, Colombia, El Salvador, Jamaica, Mexico, Trinidad and Tobago, and Venezuela*, Open Society. [En ligne] <https://www.monitorfuerzaletal.com/reports>

BAILEY John, DAMMERT Lucía (dir.), 2006, *Public Security and Police Reform in the Americas*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.

BAYART Jean-François, 2023, « On sait mieux où va la France », *Le Temps*, 1^{er} juillet 2023. [En ligne] <https://www.letemps.ch/opinions/debats/on-sait-mieux-ou-va-la-france>

BAYART Jean-François, 2024, « La France serait-elle arrivée là où elle va ? », *Blast*, 4 janvier 2024. [En ligne] <https://www.blast-info.fr/articles/2024/la-france-serait-elle-arrivee-la-ou-elle-va-1cpuaw6JTpe3EFml9k2ivw>

BBC, 2023, « The Inquiry: Is Venezuela a failed state? », *BBC World Service*. [En ligne] <https://www.bbc.co.uk/programmes/w3ct4wd4>

BENNANI-CHRAÏBI Mounia, FILLIEULE Olivier, 2012/5, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5-6, p. 767-796.

BERJAUD Clémentine, 2019, « Les missions bolivariennes au Venezuela. Les *policy feedbacks* au prisme des gouvernés », *Gouvernement et action publique*, vol. 8, n° 1, p. 61-85.

BLANCO Elvira, QURYAT Alejandro, 2020, « Racism and state violence in Venezuela. An interview with Keymer Ávila », *NACLA*, 28 juillet 2020. [En ligne] <https://nacla.org/news/2020/07/30/racism-and-state-violence-venezuela-interview-disponible-en-esp%C3%B1ol>

BOBBIO Norberto, 1992, *The Future of Democracy*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

- BONNARD Pascal, DAKOWSKA Dorota, GOBILLE Boris, 2021, « Introduction. Au nom de la démocratie. Arènes transnationales, passeurs locaux, appropriations autoritaires », dans *Faire, défaire la démocratie. De Moscou, Bogota et Téhéran au Conseil de l'Europe*, Paris, Karthala, p. 7-21.
- BOURDIEU Pierre, 1980, « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, p. 63-72.
- BOUTANG Pierre-André, 1996, « G comme Gauche », *L'abécédaire de Gilles Deleuze*, Paris, Montparnasse.
- BRACHO Yoletty, 2020, « L'économie morale de la révolution. Échanges politiques entre l'administration et les associations populaires au Venezuela », *Sociétés contemporaines*, vol. 118, n° 2, p. 79-102.
- BRACHO Yoletty, 2021a, « The Experience of Armed Violence in the Barrios of Caracas: Gangs, Military Operations, and Conflict Management in Day-To-Day Life. An interview with Verónica Zubillaga », *Noria Research*, July 2021. [En ligne] <https://noria-research.com/armed-violence-in-the-barrios-of-caracas/>
- BRACHO Yoletty, 2021b, « Ce que l'Union peut faire pour le Venezuela », *Le Grand Continent*, 19 novembre 2021. [En ligne] <https://legrandcontinent.eu/fr/2021/11/19/ce-que-lunion-peut-faire-pour-le-venezuela/>
- BRACHO Yoletty, 2022, *Militer dans l'État : sociologie des intermédiations militantes de l'action publique au sein des classes populaires à Caracas (Venezuela)*, thèse de doctorat en science politique, Université Lumière Lyon 2.
- BRACHO Yoletty, 2023, « From participants to humanitarian beneficiaries: recent transformations of popular intermediations in the context of participatory deinstitutionalization in Venezuela », Congrès international "América Latina y el Caribe: Pensar, Representar y Luchar por los Derechos", *Latin American Studies Association (LASA)*, Vancouver, Canada, 24-27/05/2023.
- BREWER-CARÍAS Allan-Randolph, 2001, *Golpe de Estado y proceso constituyente en Venezuela*, México, UNAM.
- BRICEÑO-LEÓN Roberto, 2017, « ¿Qué enseña el fracaso en la reducción de homicidios en Venezuela? / What does the failure to reduce homicides in Venezuela teach? », *Revista cidob d'afers internacionals*, n° 116, p. 53-76.
- BULL Benedicte, ROSALES Antulio, 2023, « How Sanctions Led to Authoritarian Capitalism in Venezuela », *Current History*, n° 122 (841), p. 49-55.
- CAMAU Michel, 2005, « Remarques sur la consolidation autoritaire et ses limites », dans Assia BOUTALEB, Jean-Noël FERRIÉ, Benjamin REY (dir.), *L'autoritarisme dans le monde arabe : autour de Michel Camau et Luis Martínez*, Le Caire, Cedej, p. 9-51.
- CAMAU Michel, MASSARDIER Gilles, 2009, « Revisiter les régimes politiques », dans *Démocraties et autoritarismes. Fragmentation et hybridation des régimes*, Paris, Karthala, p. 9-39.
- CASEY Nicholas, GONZÁLEZ Jenny Carolina, 2019, « A Staggering Exodus: Millions of Venezuelans Are Leaving the Country, on Foot », *New York Times*, 20/02/2019. [En ligne] <https://www.nytimes.com/2019/02/20/world/americas/venezuela-refugees-colombia.html>
- CASTRO LEIVA Luis, 1996, *Ese octubre nuestro de todos los días: de la paideia cívica a la revolución. Rómulo Gallegos, ética, política y el 18 de octubre de 1945*, Caracas, Fundación Celarg.

ÇETIN Neslihan, 2023, « États autoritaires et façade démocratique », *La vie des idées*, 30 mai 2023 [En ligne] <https://laviedesidees.fr/Etats-autoritaires-et-facade-democratique>

CODACCIONI Vanessa, 2015, *Justice d'exception. L'État face aux crimes politiques et terroristes*, Paris, CNRS.

COLLOMBON Maya, MATHIEU Lilian (dir.), 2021, *Dynamiques des tournants autoritaires*, Paris, Éditions du Croquant.

COLLOMBON Maya, RODGERS Dennis, 2018, « Nicaragua : Sandinismo 2.0 ? », *Cahiers des Amériques latines*, n° 87, p. 13-36.

COMBELLAS Ricardo, 2003, « El proceso constituyente y la Constitución de 1999 », *Politeia*, n° 30, p. 183-208.

COMPAGNON Olivier, REBOTIER Julien, REVET Sandrine (dir.), 2009, *Le Venezuela au-delà du mythe : Chávez, la démocratie, le changement social*, Ivry-sur-Seine, L'Atelier.

CORONIL Fernando, SKURSKI Julie, 1991, « Dismembering and Remembering the Nation: The Semantics of Political Violence in Venezuela », *Comparative Studies in History and Society*, vol. 33, n° 2, p. 288-337.

CORONIL Fernando, SKURSKI Julie, 2006, « Introduction: States of Violence and the Violence of States », dans *States of violence*, Chicago, University of Michigan Press, p. 1-32.

CRETTEZ Xavier, 2008, « Violences sociales et violence d'État : les logiques de la violence en démocratie », dans *Les formes de la violence*, Paris, La Découverte, p. 42-68.

CPI, 2023, « Situation au Venezuela : la Chambre préliminaire I de la CPI autorise la reprise des enquêtes », *Cour pénale internationale*, 27 juin 2023. [En ligne] <https://www.icc-cpi.int/fr/news/situation-au-venezuela-la-chambre-preliminaire-i-de-la-cpi-autorise-la-reprise-des-enquetes>

DELEUZE Gilles, GUATTARI Felix, 2002, *Mil mesetas. Capitalismo y esquizofrenia*, Valencia, Pretextos.

DIB Laura Cristina, 2023, « La comunidad internacional debe superar la fatiga sobre Venezuela », *WOLA*, 27 juin 2023. [En ligne] <https://www.wola.org/es/analisis/comunidad-internacional-debe-superar-fatiga-venezuela/>

DIEZ Fransisco, MCCOY Jennifer, 2011, *International mediation in Venezuela*, Washington D.C., United States Institute for Peace.

DOBRY Michel, 2000, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4-5, p. 585-614.

DOBRY Michel, 2009a, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po.

DOBRY Michel, 2009b, « Valeurs, croyances et transactions collusives. Notes pour une réorientation de l'analyse de la légitimation des systèmes démocratiques », dans Javier SANTISO (dir.), *À la recherche de la démocratie. Mélanges offerts à Guy Hermet*, Paris, Karthala, p. 103-120.

DONCEL Luis, 2018, « Venezuela entra en la historia de las grandes crisis », *El País*, 9 octobre 2018. [En ligne] https://elpais.com/economia/2018/10/08/actualidad/1539019657_684642.html

DUNO-GOTTBERG Luis, 2022, « ¿Precariado revolucionario o las turbas del rey? Nuevos sujetos de la política venezolana y soberanía lumpen. (Notas para pensar un nuevo pueblo) », *Espacio Abierto*, vol. 31, n° 2, p. 121-137.

- DUNO-GOTTBERG Luis, GARCÍA GUADILLA Maria Pilar, TORREALBA Carlos G. (dir.), 2022, « Críticas y paradojas de una revolución dentro de la Revolución. Sujetos contenciosos en Venezuela », *Espacio Abierto*, vol. 31, n° 2, p. 10-158.
- EDWARDS Adrian, 2020, « Desplazamiento forzado mundial mucho más extendido en 2019 », ACNUR, 18 juin 2020. [En ligne] <https://www.acnur.org/noticias/stories/desplazamiento-forzado-mundial-mucho-mas-extendido-en-2019>
- EL LIBERTARIO, 2012, « Rodríguez Chacín: La impunidad del (ex) ministro », *El Libertario*, juillet 2012. [En ligne] <https://periodicoellibertario.blogspot.com/2012/07/rodriguez-chacin-la-impunidad-del-ex.html>
- EL PITAZO, 2019, « FAES localiza a manifestantes a través de las listas CLAP », *El Pitazo*, 3 février 2019. [En ligne] <https://elpitazo.net/sucesos/faes-localiza-a-manifestantes-en-los-barrios-a-traves-de-las-listas-clap/>
- ENCOVI, 2020, *Encuesta nacional de condiciones de vida 2019-2020*, Caracas, UCAB-UCV-USB. [En ligne] <https://www.proyectoencovi.com/informe-interactivo-2019>
- FAVRE Pierre, 2009, « Quand la police fabrique l'ordre social. Un en-deçà des politiques publiques de la police ? », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 6, p. 1231-1248.
- FERNANDEZ Airam, 2015, « Retrato de dos juicios turbulentos con sentencias que demoraron en llegar », *Efecto Cocuyo*, 9 septembre 2015. [En ligne] <https://efectococuyo.com/la-humanidad/retrato-de-dos-juicios-turbulentos-con-sentencias-que-demoraron-en-llegar/>
- FERNEST Jon, JOHNSON David T., 2018, « Governing through Killing: The War on Drugs in the Philippines », *Asian Journal of Law and Society*, vol. 5, n° 2, p. 359-390.
- FILLIEULE Olivier, JOBARD Fabien, 2020, *Politiques du désordre. La police des manifestations en France*, Paris, Seuil.
- FISCHER Nicolas, SPIRE Alexis, 2009, « L'État face aux illégalismes », *Politix*, vol. 87, n° 3, p. 7-20.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- GARCÍA-GUADILLA Maria Pilar, 2020, « Democracia participativa, protestas sociales y autoritarismo en el socialismo del siglo XXI: el movimiento estudiantil venezolano », *América Latina Hoy*, n° 85, p. 73-89.
- FRANGIE MAWAD Tony, 2024, « State-Enabled Illicit Trades Represent More Than a Quarter of Venezuela's Economy », *Caracas Chronicles*, 8 janvier 2024. [En ligne] <https://www.caracaschronicles.com/2024/01/08/state-enabled-illicit-trades-represent-more-than-a-quarter-of-venezuelas-economy/>
- GAUDICHAUD Franck, POSADO Thomas (dir.), 2021, *Gouvernements progressistes en Amérique latine (1998-2018). La fin d'un âge d'or*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- GLOBOVISIÓN, 2010, « La revolución es pacífica pero armada' advierte Presidente Chávez a los supuestos planes desestabilizadores violentos de oposición para el 26 S. », *Globovisión*, 15 septembre 2010. [En ligne] <https://www.dailymotion.com/video/xida5b>
- GRAJALES Jacobo, LE COUR GRANDMAISON Romain (dir.), 2019, *L'État malgré tout. Produire l'autorité dans la violence*, Paris, Karthala.
- GRAVELINI Jean-Marc, 2023, « Quelles sont les causes des crises multidimensionnelles qui touchent le Mali et le Burkina Faso », *IRIS*, 2 mars 2023. [En ligne] <https://www.iris-france.org/174179->

quelles-sont-les-causes-des-crisis-multidimensionnelles-qui-touchent-le-mali-et-le-burkina-faso/

GRAWITZ Madeleine, LECA Jean (dir.), 1985, *Traité de science politique*, Paris, Presses universitaires de France.

HANSON Rebecca, SMILDE David, ZUBILLAGA Verónica (dir.), 2023, *The Paradox of Violence in Venezuela: Revolution, Crime, and Policing During Chavismo*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.

HANSON Rebecca, ZUBILLAGA Verónica, 2018, « Los operativos militarizados en la era post-Chávez. Del punitivismo carcelario a la matanza sistemática », *Nueva Sociedad*, n° 278, p. 59-69.

HANSON Rebecca, ZUBILLAGA Verónica, 2021, « From carceral punitivism to systematic killing: The necropolitics of policing in post-Chávez Venezuela », *Violence: An International Journal*, vol. 2, n° 1, p. 65-84.

HELLINGER Daniel C., SMILDE David (dir.), 2011, *Venezuela's Bolivarian democracy: participation, politics, and culture under Chávez*, Durham, Duke University Press.

HERNÁNDEZ José Ignacio, 2022, *La defensa judicial del Estado venezolano en el extranjero y la deuda legada de Chávez y Maduro (2019-2020)*, Caracas, Ed. Jurídica Venezolana.

HERNÁNDEZ José Ignacio, 2022, « ¿Se acabó el Gobierno interino? », *La Gran Aldea*, 23 décembre 2022. [En ligne] <https://lagranaldea.com/2022/12/23/se-acabo-el-gobierno-interino/>

HOBBSAWM Eric J., 2008, *Les Bandits*, Paris, Zones.

INSIGHT CRIME, 2024, « Venezuela Organized Crime Observatory », *Insight Crime*, 2024. [En ligne] <https://observatory-venezuela.insightcrime.org/investigations>

IRWIN Domingo, LANGUE Frédérique (dir.), 2005, *Militares y poder en Venezuela*, Caracas, UCAB.

ISACSON Adam, SANTOS Lucila, WITHERS George, 2010, « Preach What You Practice: The Separation of Military and Police Roles in the Americas », *WOLA*, 17 novembre 2010. [En ligne] <https://www.wola.org/analysis/preach-what-you-practice-the-separation-of-police-and-military-roles-in-the-americas/>

IVANOVIC Mila, 2012, *La démocratie participative dans le Venezuela chaviste : ethnographie politique de trois quartiers de Caracas*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

JIMÉNEZ Maryhen, 2022, « La democratización en Venezuela pasa también por la reconstrucción del Estado », *Nueva Sociedad*, n° 299, p. 120-133.

JOBARD Fabien, 2001, « Comprendre l'habilitation à l'usage de la force policière », *Déviance et société*, vol. 25, n° 3, p. 325-345.

JOBARD Fabien, 2005, *Bavures policières ? La force publique et ses usages*, Paris, La Découverte.

JOBARD Fabien, 2008, « La militarisation du maintien de l'ordre, entre sociologie et histoire », *Déviance et société*, vol. 32, n° 1, p. 101-109.

JOFFRIN Laurent, 2017, « Mélenchon et le Venezuela : l'inquiétant déni », *Libération*, 27 août 2017. [En ligne] https://www.liberation.fr/france/2017/08/27/melenchon-et-le-venezuela-l-inquietant-deni_1592297

KOKOREFF Michel, 2020, *Violences policières. Généalogie d'une violence d'État*, Lyon, Textuel.

- KORNBLITH Miriam, 1996, « Crisis y transformación del sistema político venezolano : nuevas y viejas reglas de juego », dans Angel Eduardo ALVAREZ DÍAZ (dir.), *El sistema político venezolano: Crisis y transformaciones*, Caracas, IEP-UCV, p. 1-31.
- KURMANAEV Anatoly, 2019, « Venezuela's collapse is the worst outside of war in decades, economists say », *New York Times*, 17 mai 2019. [En ligne] <https://www.nytimes.com/2019/05/17/world/americas/venezuela-economy.html>
- LINÁREZ Pedro Pablo (dir.), 2007, *El apoyo cubano a la lucha armada en Venezuela*, Caracas, Universidad Bolivariana de Venezuela.
- LINHARDT Dominique, 2012, « Avant-propos : épreuves d'État », *Quaderni*, n° 78, p. 5-22.
- LINHARDT Dominique, MOREAU DE BELLAING Cédric, 2005, « Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 2, p. 269-298.
- LLORENS Manuel, SOUTO John, ZUBILLAGA Verónica, 2015, « Chismosas and Alcahuetas: Being the Mother of an Empistolado within the Everyday Armed Violence of a Caracas Barrio », dans Javier AUYERO, Philippe BOURGOIS, Nancy SCHEPER-HUGHES (dir.), *Violence at the Urban Margins*, New York, Oxford University Press, p. 162-188.
- LLORENS Manuel, ZUBILLAGA Verónica (dir.), 2021, « Introducción. El juego en que andamos », dans *Dicen que están matando gente en Venezuela. Violencia armada y políticas de seguridad ciudadana*, Caracas, Dahbar, p. 15-20.
- LÓPEZ-MAYA Margarita, 2016, *El ocaso del chavismo: Venezuela 2005-2015*, Caracas, Alfa.
- MAKUCH Ben, 2021, « Maga, the CIA, and Silvercorp: the Bizarre Backstory of the World's Most Disastrous Coup », *Vice News*, 26 octobre 2021. [En ligne] <https://www.vice.com/en/article/pkpe7/maga-the-cia-and-silvercorp-the-bizarre-backstory-of-the-worlds-most-disastrous-coup>
- MARTÍNEZ Deisy, 2023, « “Paracachitos de Daktari”: el caso que exlíder paramilitar Mancuso revivió este 11 de mayo », *Efecto Cocuyo*, 12 mai 2023. [En ligne] <https://efectococuyo.com/politica/paracachitos-daktari-caso-exlider-paramilitar-mancuso-revivio-11-mayo/>
- MARTÍNEZ Jeudiel, 2019, « Sinais do desastre », *Lugar Comum*, n° 56, p. 205-214.
- MARTÍNEZ Jeudiel, 2020, « “Às suas ordens, comandante!”: Militarismo e necropolítica na Venezuela Bolivariana », *Lugar Comum*, n° 57, p. 261-275.
- MARTÍNEZ MEUCCI Miguel Ángel, 2012, *Apaciguamiento. El referendun revocatorio y la consolidación de la Revolución bolivariana*, Caracas, Alfa.
- MBEMBÉ Achille, 2006, « Néropolitique », *Raisons politiques*, n° 21, p. 29-60.
- MÉNDEZ María Gabriela, 2002, « Entrevista a Martha Harnecker: “Chávez es el símbolo de la izquierda latinoamericana” », *El País*, 23 juillet 2002. [En ligne] <https://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/cuba/mepla/venezu/artic6.pdf>
- MOLEIRO Alonso, 2022, « Monómeros, la empresa que simboliza el hundimiento de la oposición venezolana », *El País*, 25 octobre 2022. [En ligne] <https://elpais.com/internacional/2022-10-25/monomeros-el-hundimiento-de-la-oposicion-venezolana.html>
- MOVILIDAD VENEZUELA, 2023, « Venezuela protagoniza la mayor crisis de movilidad en el hemisferio occidental », *UCAB. Centro de Derechos Humanos* [En ligne] <https://movilidadvenezuela.ucab.edu.ve/>

- NAÍM Moisés, TORO Francisco, 2018, « Venezuela's Suicide: Lessons From a Failed State », *Foreign Affairs*, n° 97, vol. 6, p. 126-138.
- NAVAS Olga Maribel, 2024, « Educadores reavivan protestas y están dispuestos a ir a un paro nacional », *El Estímulo*, 16 janvier 2024. [En ligne] <https://elestimulo.com/educacion/2024-01-15/educadores-revivan-protestas-y-estan-dispuestos-a-ir-a-un-paro-nacional/>
- NELSON Brian Andrew, 2009, *The Silence and the Scorpion. The Coup against Chávez and the Making of Modern Venezuela*, New York, Nation Books.
- OHCHR, 2023, « Misión internacional independiente de determinación de los hechos sobre la República Bolivariana de Venezuela », *Naciones Unidas. Consejo de Derechos Humanos*, 2023. [En ligne] <https://www.ohchr.org/es/hr-bodies/hrc/ffmv/index>
- OLIVEROS Luis, 2020, « Efecto de las sanciones financieras y petroleras sobre Venezuela », *Wola informe*, octobre 2020 [En ligne]. <https://www.wola.org/wp-content/uploads/2020/10/Oliveros-Resumen-FINAL.pdf>
- OLIVEROS ESPINOZA Elia (dir.), 2012, *La lucha social y la lucha armada en Venezuela*, Caracas, El Perro y la Rana / Defensoría del Pueblo.
- OLJ, 2020, « Le PIB libanais subira la même contraction qu'au Venezuela en 2020, selon le FMI », *L'Orient le Jour*, 20 octobre 2020. [En ligne] <https://www.lorientlejour.com/article/1237255/le-pib-libanais-subira-la-meme-contraction-quau-venezuela-en-2020-selon-le-fmi.html>
- OLLIVIER Serge, 2023, « Mémoires populaires du Caracazo (1989) : du récit du grand événement aux écarts des narrations individuelles », *Amérique latine*, vol. 2, n° 1, p. 153-177.
- POSADO Thomas, 2023, *Venezuela : de la révolution à l'effondrement. Le syndicalisme comme prisme de la crise politique (1999-2021)*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi.
- PROVEA, 2009, « Venezuela: Organizaciones sociales se solidarizan con peticiones de familiares de El Caracazo », *Programa Venezolano de Educación-Acción en Derechos Humanos (Provea)*, 9 octobre 2009. [En ligne] <https://archivo.provea.org/actualidad/derechos-civiles-y-politicos/derecho-a-la-vida/venezuela-organizaciones-sociales-se-solidarizan-con-peticiones-de-familiares-de-el-caracazo/>
- PROVEA, 2018, « Caso Masacre de Yumare », *Provea*, 18 septembre 2018. [En ligne] <https://provea.org/casos/caso-masacre-de-yumare/>
- PROVEA, 2022a, « Caso Masacre El Amparo », *Provea*, 8 janvier 2022. [En ligne] <https://provea.org/casos/en-instancias-nacionales/caso-masacre-el-amparo/>
- PROVEA, 2022b, *Informes anuales*, *Provea*, 2022. [En ligne] <https://provea.org/category/publicaciones/informes-anuales/>
- PROVEA, 2023, « 41 años de la Masacre de Cantaura. Crimen del pasado, impunidad del presente », *Provea*, 4 octobre 2023. [En ligne] <https://provea.org/actualidad/41-anos-de-la-masacre-de-cantaura-crimen-del-pasado-impunidad-del-presente/>
- R4V, 2023, « Refugees and Migrants from Venezuela », *Inter-Agency Coordination Platform for Refugees and Migrants from Venezuela*, 30 novembre 2023. [En ligne] <https://www.r4v.info/en/refugeeandmigrants>
- RFI, 2023, « Haïti : “la crise n'est pas qu'humanitaire, elle est multidimensionnelle” », *Journal d'Haïti et des Amériques*, *Radio France internationale*, 17 mars 2023. [En ligne] <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/journal-d-haïti-et-des-amériques/20230317-haïti-la-crise-n-est-pas-qu-humanitaire-elle-est-multidimensionnelle>

- ROJAS Eligio, 2022, « Tribunal condenó a ex Disip acusado por Masacre de Yumare », *Últimas Noticias*, 3 août 2022 [En ligne] <https://ultimasnoticias.com.ve/noticias/sucesos/tribunal-condeno-a-ex-disip-acusado-por-masacre-de-yumare/>
- RUIZ Francisco Javier, 2018, « El Arco Minero del Orinoco. Diversificación del extractivismo y nuevos regímenes biopolíticos », *Nueva Sociedad*, n° 274, p. 129-141.
- SAINT-UPÉRY Marc, STEFANONI Pablo, 2018, « Le cauchemar de Bolívar: crise et fragmentation des gouvernements de l'Alba », *Hérodote*, vol. 171, n°4, p. 7-27.
- SOUQUETT GIL Mariana, 2022, « Diez claves sobre la Encovi 2022 que todo venezolano debe saber », *Efecto Cocuyo*, 14 novembre 2022. [En ligne] <https://efectococuyo.com/la-humanidad/claves-la-encovi-2022-pobreza-desigualdad-menos-estudiantes/>
- SPIRE Alexis, 2016, « État des lieux. Les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l'État », *Gouvernement et action publique*, vol. 5, n° 4, p. 141-156.
- STEFANONI Pablo, 2017, « Venezuela: ¿ por qué no 'bajan' de los cerros? Entrevista a Alejandro Velasco », *Nueva Sociedad*. [En ligne] <https://nuso.org/articulo/venezuela-por-que-no-bajan-de-los-cerros/>
- STRAKA Tomás, 2018, « Venezuela: de la crisis económica a la crisis humanitaria », *Nueva Sociedad*. [En ligne] <https://nuso.org/articulo/venezuela-de-la-crisis-economica-la-crisis-humanitaria/>
- SUTHERLAND Manuel, 2020, « Perspectivas económicas para el año 2020. Análisis, alternativas y oportunidades », *SIC*, n° 822, p. 61-65. [En ligne] <https://biblioteca.gumilla.org/cgi-bin/koha/opac-retrieve-file.pl?id=eb195590adda862659c2972afa5cf255>
- TARRAGONI Federico, 2015, *L'énigme révolutionnaire*, Paris, Les Prairies Ordinaires.
- TELE SUR, 2017, « Venezuela celebra 18 años de la primera juramentación de Chávez », *Tele Sur*, 2 février 2017. [En ligne] <https://www.telesurtv.net/news/Venezuela-celebra-18-anos-de-la-primera-juramentacion-de-Chavez-20170202-0022.html>
- TORO Francisco, 2009, « Crafting a Chavista Court », *Caracas Chronicles*, 20 mai 2009. [En ligne] <https://www.caracaschronicles.com/2009/05/20/crafting-a-chavista-court/>
- TORO Francisco, 2016, « The April Crisis, Fourteen years later », *Caracas Chronicles*, 11 avril 2016 [En ligne] <https://www.caracaschronicles.com/2016/04/11/52633/>
- UNGAR Mark, 2011, *Policing Democracy: Overcoming Obstacles to Citizen Security in Latin America*, Washington D.C./Baltimore, Woodrow Wilson Center Press/John Hopkins University Press.
- VÁZQUEZ HEREDIA Omar, 2021, « Minería aurífera en la Amazonía venezolana y degradación ecológica de la vida. Efectos ecocidas, genocidas y etnocidas », *Territorios Comunes, Revista del Observatorio Venezolano de Ecología Política*, n° 4. [En ligne] <https://ecopoliticavenezuela.org/2021/11/03/mineria-aurifera-en-la-amazonia-venezolana-y-degradacion-ecologica-de-la-vida-efectos-ecocidas-genocidas-y-etnocidas/>
- VÁSQUEZ LEZAMA Paula, 2010, « Le Caracazo (1989) vingt ans après. De l'économie morale à l'instrumentalisation politique de l'émeute au Venezuela », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 2, p. 127-142.
- VÁSQUEZ LEZAMA Paula, 2014, *Le Chavisme : un militarisme compassionnel*, Paris, Maison des sciences de l'Homme.
- VELASCO Alejandro, 2015, *Barrio Rising. Urban Popular Politics and the Making of Modern Venezuela*, Oakland, University of California Press.

VELASCO Alejandro, 2022, « From “Grupos de Trabajo” to “Colectivos”: The Evolution of Armed Pro-Government Groups in the Chávez Era », *Espacio Abierto*, n° 31, vol. 2, p. 103-120.

VILLEGAS Ernesto, 2011, « Contacto telefónico del Comandante Hugo Chávez con el programa Toda Venezuela », *Venezolana de Televisión*, 26 juillet 2011.

WEBER Max, 2003, *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte.

WEFFER CIFUENTES Laura, 2006, *El testigo y sus verdades*, Caracas, El Nacional.

WEFFER CIFUENTES Laura, 2016, « Reviven a Giovanni Vásquez, pero bien devaluado », *Efecto Cocuyo*, 6 septembre 2016. [En ligne] <https://efectococuyo.com/la-humanidad/reviven-a-giovanny-vasquez-pero-bien-devaluado/>

NOTES

1. Selon la dernière actualisation de la Inter-Agency Coordination Platform for Refugees and Migrants from Venezuela [R4V, 2023], qui associe le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale des migrations (OIM), environ 6,5 millions de personnes. En incluant l'Amérique du Nord, l'Europe et le reste du monde, on arrive à près d'un quart de la population (7,7 millions). Cf. aussi le bureau Movilidad Venezuela du Centre des droits humains de l'Université catholique Andrés Bello [2023]. Environ un million avaient déjà migré entre le début des années 1990, moment où s'inverse le solde migratoire, qui avait toujours été positif, et l'année 2014.

2. À pied, via les *páramos* de la cordillère des Andes, dans la jungle du Darién entre la Colombie et le Panama, et jusqu'au Rio Grande à la frontière mexico-étasunienne ; en mer côté Caraïbes, vers Trinidad-et-Tobago ou les Antilles néerlandaises (Aruba, Curaçao) [Casey & González, 2019].

3. Ce jusque dans les publications officielles émanant des Nations unies, notamment du HCR [Edwards, 2020].

4. Pour prendre des exemples récents, le Liban [OLJ, 2020], le Mali et le Burkina Faso [Gravelini, 2023], Haïti [RFI, 2023], ou encore la République démocratique du Congo [Akum, 2018].

5. Au moment où la récession atteignait son paroxysme, voir les synthèses des journalistes correspondants sur place [Doncel, 2018 ; Kurmanaev, 2019]. Fin 2019, le directeur du FMI pour l'hémisphère occidental disait que « la contraction du PIB est la plus forte au monde en 50 ans hors temps de guerre » [Sutherland, 2020].

6. À l'instar des taux de mortalité et de malnutrition infantiles et maternelles ou de la réapparition d'épidémies oubliées. Cf. l'édition 2019 de l'enquête Encovi menée par les trois plus prestigieuses universités du pays [Encovi, 2020].

7. Ces pratiques sont abondamment décrites dans les rapports annuels de l'ONG nationale PROVEA à partir de 2014 [Provea, 2023], et plus récemment dans ceux de la Mission de vérification des faits du Conseil des droits de l'homme de l'ONU [OHCHR, 2023].

8. L'usage de cette figure prévue dans la Constitution en cas d'absence de président et vice-président légitimes – controversé au sein même de l'opposition – a été extensivement défendu par le constitutionnaliste nommé un temps « Procureur spécial » par Guaidó [Hernández, 2022a, 2022b].

9. Les sanctions ciblées contre des hiérarques accusés de corruption, narcotrafic ou violations des droits humains ont été initiées par l'administration de Barack Obama, qui a décrété en 2015 que la situation du pays représentait « une menace extraordinaire » pour la sécurité des États-Unis.
10. Artisan d'un coup mort-né en mai 2019 [Armando Info, 2019] et soutien initial d'une incursion maritime de militaires dissidents et mercenaires étatsuniens qui a tourné au fiasco en mai 2020 [Makuch, 2021]. Il a également été décrédibilisé par la corruption de membres de son « cabinet » via une entreprise binationale de fertilisants en Colombie [Moleiro, 2022].
11. On a vu également des hybridations dangereuses entre répressions politiques et sociales dans les *barrios* qui s'étaient soulevés de façon autonome peu avant la « proclamation » de Guaidó [El Pitazo, 2019].
12. Entre urgence sanitaire, insécurité généralisée et déplacements forcés de populations. Cette catégorie s'est imposée du fait de l'internationalisation du travail d'acteurs associatifs tels que PROVEA ou Acción Solidaria. Elle a été reprise par divers *think tanks* et centres de recherche occidentaux (Washington Office for Latin America, Friedrich Ebert Stiftung Institut), puis au sein de l'ONU (HCR et OIM, Bureau de coordination des affaires humanitaires, Organisation mondiale de la Santé, Programme alimentaire mondial), cf. Dib [2023]. De 2020 à 2022, le taux de pauvreté est passé de 95 % à 85 %, celui de pauvreté extrême de 70 % à 55 % [Souquett Gil, 2022].
13. Qui avait arrêté de publier des statistiques de santé en 2016 et n'a recommencé qu'avec l'arrivée de la pandémie de Covid19.
14. La FFMV (acronyme en anglais) sera sans doute reconduite pour deux années supplémentaires courant 2024 [OHCHR, 2023]. Les travaux des chercheurs vénézuéliens travaillant sur les violences étatiques et paraétatiques, ainsi que les témoignages de leurs enquêtés, ont nourri ces rapports.
15. Le cas est régulièrement actualisé sur le site de la Cour [CPI, 2023]. Ces États étaient alors réunis dans le Groupe de Lima ; l'Argentine a retiré sa plainte en 2021.
16. Cf. typiquement la presse social-démocrate en France sur Jean-Luc Mélenchon [Joffrin, 2017].
17. Sur les usages plus ou moins laxes – et heuristiques – des notions d'autoritarisme et d'illibéralisme, et les tensions entre divulgation et connaissance scientifiques, cf. notamment Bayart [2023, 2024] et Çetin [2023].
18. Un terme récemment remis à l'ouvrage pour le maintien de l'ordre, mais que l'on peut étendre selon les cas à la police du quotidien, et/ou à la régulation de l'espace politique.
19. À l'instar de ce que l'on observe en Allemagne dans la répression de la guérilla urbaine de la RAF [Linhardt & Moreau de Bellaing, 2005]. Sur la lutte antiguérilla au Venezuela et ses hybridations avec la répression des protestations sociales, cf. Oliveros Espinoza [2012].
20. Le terme de *falso positivo* est né dans le cadre du conflit armé colombien pour désigner le fait de faire passer des victimes indument assassinées par les forces étatiques et/ou paramilitaires (souvent des paysans) pour des guérilleros, de sorte à toucher les primes offertes par l'État pour la capture d'insurgés « morts ou vivants ». Il a été repris au Venezuela pour désigner des pratiques similaires tant avant Chavez

(bien que les cibles ne soient pas mis à prix dans ce pays), qu'au cours des dernières années [El Libertario, 2012].

21. Les chiffres officiels ne coïncident pas avec les chiffres fournis par des organisations populaires et des acteurs associatifs, le nombre de victimes, comme la mémoire et l'histoire de cet événement tragique, étant un enjeu de luttes. Pour un regard historique et ethnographique de ces débats, cf. Velasco [2015, p. 194-226].

22. Selon les catégories coloniales dont l'usage est toujours d'actualité, le *zambo* est l'enfant d'une personne indigène et une personne noire.

23. « Je jure devant Dieu, la patrie et mon peuple que sur cette Constitution moribonde, j'accomplirai et favoriserai les transformations démocratiques nécessaires pour que la République dispose d'une Magna Carta adaptée aux nouveaux temps » [Tele Sur, 2017].

24. Contre la lecture chaviste selon laquelle le référendum de convocation d'une élection pour l'Assemblée constituante suffirait à lui seul à garantir la légitimation du processus par la souveraineté populaire, sans passer en amont par une modification de la précédente *Carta magna*, d'aucuns y voient une rupture constitutionnelle synonyme d'interrègne autoritaire [Brewer-Carías, 2001]. D'autres assurent que les présidents chavistes de l'Assemblée auraient exercé « une véritable dictature [...] sur le reste des constituants » pour que le texte soit soumis au référendum pour le 15 décembre 1999, date buttoir fixée par Chávez [Combellas, 2003, p. 198].

25. Configurant une situation révolutionnaire telle que définie par Bennani-Chraïbi & Fillieule [2012], quoique les révolutionnaires proclamés ont ici le pouvoir formel.

26. Chávez est enjoint par de haut-gradés de démissionner après la diffusion par l'ensemble des chaînes privées d'une vidéo où l'on voit des francs-tireurs chavistes tirer en direction de l'un des cortèges d'une manifestation massive d'opposants aux abords du Palais présidentiel – cortège en réalité éloigné lors de la captation, mais qui a bien essuyé des tirs venus pour partie des rangs chavistes, cependant que la police métropolitaine, aux mains du maire d'opposition, tirait vers ces derniers ; d'aucuns de part et d'autre disent avoir vu des *snipers* (de l'autre bord) sur les toits, mais leur présence n'a jamais été démontrée [Nelson, 2009].

27. Le cas le plus retentissant, l'arrestation en mai 2004 d'une cinquantaine de paramilitaires colombiens dans une ferme près de Caracas – une trentaine reconnus coupables, graciés en 2007 par Chávez – a été (ré)abordé par un ex-chef paramilitaire des Autodéfenses unies de Colombie (AUC) dans le cadre de la Juridiction spéciale pour la paix sur ce conflit qui secoue le pays depuis 1948 [Martínez D., 2023].

28. L'expression a été distillée dès les lendemains du coup par l'entourage de Chávez [Méndez, 2002], publicisée par l'intéressé après la victoire du « non » au référendum révocatoire de 2004, puis reprise régulièrement jusqu'à la veille des législatives de 2010 [Globovisión, 2010].

29. C'est-à-dire, la réforme de la composition du TSJ augmentant le nombre de titulaires, ce qui amène l'Assemblée à en élire suffisamment pour faire repencher la balance interne en faveur du gouvernement [Toro, 2009].

30. Sur le coup d'État, cf. l'ouvrage de Nelson [2009], et dans la presse, la chronique de Toro [2016] ; sur Danilo Anderson, l'enquête de Weffer Cifuentes et ses suites [2006, 2016] ; et sur les deux cas, Fernandez [2015].

31. Outre le Caracazo (1989), les plus emblématiques sont les « massacres » de Cantaura (1982), Yumare (1986) et El Amparo (1988). Tous sont dûment documentés par PROVEA

[2009, 2023, 2018, 2022]. Le gouvernement a cependant pu revendiquer une petite avancée récemment dans le cas de Yumare [Rojas, 2022].

32. Parmi une abondante littérature, cf. en France les contributions de Anne-Florence Louzé (chapitre 4), Jessica Brandler (5) et Mathieu Commet (6) à l'ouvrage collectif dirigé par Compagnon, Rebotier et Revet [2009]; la thèse d'Ivanovic [2012] et les travaux de Tarragoni [2015] et Berjaud [2019]. Dans le contexte de recherche étatsunien – au sein duquel beaucoup de chercheurs vénézuéliens sont insérés –, cf. les chapitres de Margarita López-Maya et Edgardo Lander (2), María Pilar García-Guadilla (3) et Naomi Schiller (4) dans l'ouvrage dirigé par Hellinger et Smilde [2011]. Pour des analyses critiques des évolutions de ces dispositifs dans le contexte de crise et de consolidation autoritaire, cf. Bracho [2020] et le dossier de revue récemment coordonné par Duno-Gottberg, García-Guadilla et Torrealba [2022].

33. Une nouvelle littérature critique du participationnisme d'État peut être trouvée dans divers contextes, notamment le français [Aldrin, Hubé, 2016].

34. Dans le cadre de l'une de ses interventions habituelles en direct de l'un des divers programmes politiques de la télévision publique – en sus du sien propre – conduits par d'officiels chavistes [Villegas, 2011], cité par Duno-Gottberg [2022].

35. Soit trois fois plus qu'au Brésil et aux États-Unis [Ávila, Cano, Pérez Correa, Silva Forné, 2022 ; Andréani, 2021].

36. Pour une synthèse actualisée du phénomène, cf. Frangie-Mawad [2024] et les travaux de Insight Crime [2024].

37. Cette revendication n'a cessé d'être à l'ordre du jour depuis le début de la récession. Après une année scolaire 2022-2023 des plus combattives [Andara Meza, 2023], les enseignants ont repris les rues à la rentrée 2023-2024 et continuent à se mobiliser malgré la répression persistante [Navas, 2024].

38. La thématique de l'État failli fait par ailleurs l'objet de reportages spécifiques dans la presse [BBC, 2023].

39. Sur les limites des approches « transitologiques » et les liens entre préoccupations expertes et savantes, cf. Dobry [2000].

40. Le témoignage d'une collègue interviewée pour la préparation d'une présentation sur les atteintes aux libertés académiques pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères permet de voir la gravité de la situation : « quand en 2007 le salaire mensuel d'un titulaire avec un doctorat et de nombreuses publications dans des revues reconnues pouvait être d'entre 1 500 à 2 000 dollars, actuellement le salaire de ce même titulaire est d'entre 20 à 50 dollars mensuels ». Chercheuse vénézuélienne. Interview réalisée en avril 2022.

41. Sur les luttes de classement et les enjeux de labellisation voir notamment Bourdieu [1980].

AUTEURS

YOLETTY BRACHO

Docteure de l'université Lumière Lyon 2, laboratoire Triangle (UMR 5206) et chercheuse associée au Centre Population et Développement (CEPED UMR 196)

FABRICE ANDRÉANI

Doctorant à l'université Lumière Lyon 2, laboratoire Triangle (UMR 5206)